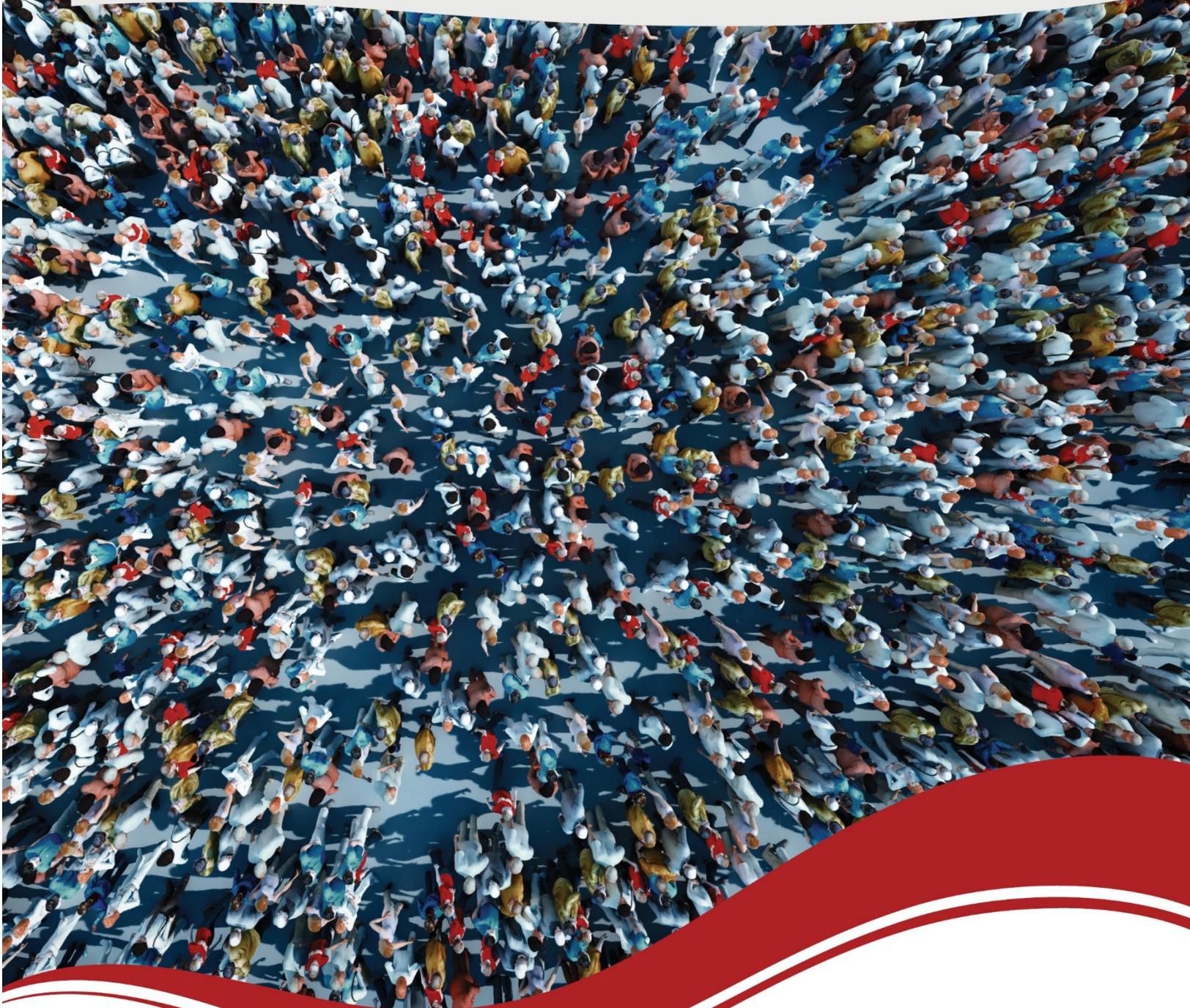


Rapport annuel de gestion 2023-2024

Fonds de recherche du Québec — Société et culture



Coordination et rédaction : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes des Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF sur le site Web des FRQ :

www.frq.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-555-00037-7 (imprimé)

ISBN : 978-2-555-00038-4 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2024

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE	iv
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES.....	v
1. L'ORGANISATION	7
1.1 L'organisation en bref.....	7
1.2 Faits saillants.....	10
2. LES RÉSULTATS.....	19
2.1 Tableau de bord du plan stratégique	19
2.2 Résultats relatifs au plan stratégique.....	20
Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société	20
Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture.....	24
Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société	32
2.3 TABLEAUX.....	38
3. LES RESSOURCES UTILISÉES	47
3.1 Utilisation des ressources humaines.....	47
3.2 Utilisation des ressources financières.....	48
3.3 Utilisation des ressources informationnelles.....	49
4. AUTRES EXIGENCES.....	51
4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens	51
4.2 Gestion des effectifs	51
4.3 Développement durable.....	52
4.4 Divulgateion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	55
4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics.....	55
4.6 Gouvernance des sociétés d'État	61
4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels.....	70
4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	71
5. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024.....	74
ANNEXE.....	93
Acronymes	93

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Madame Christine Fréchette, Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Monsieur Christopher Skeete, Ministre délégué à l'Économie

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), conformément à la *Loi sur l'administration publique*. Conformément à l'article 35 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, L.Q. 2024, c.16, ce dernier rapport annuel du FRQSC couvre la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024. Toutefois, les résultats relatifs au plan stratégique et au plan d'action de développement durable sont présentés pour la période de 12 mois allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, en lien avec les cibles annualisées de ces plans.

Ce rapport fait état des principales réalisations du FRQSC dans le cadre de sa mission de promouvoir et de soutenir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheuses et chercheurs en sciences sociales et humaines, arts et lettres (SSHAL). Les résultats sont le reflet des engagements concrets du FRQSC au regard des grandes orientations de la deuxième année de son Plan stratégique 2022-2025, de son Plan d'action de développement durable 2023-2028, ainsi que de la mise en œuvre des mesures de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027.

De plus, ce document rend compte de l'utilisation des ressources humaines, financières et informationnelles du Fonds. Nous soulignons la mobilisation des membres du personnel, qui s'est avérée primordiale dans la concrétisation des réalisations présentées.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,

La directrice scientifique du FRQSC,



Rémi Quirion



Louise Poissant

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du Fonds de recherche du Québec – Société et culture ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mai 2024.

Le scientifique en chef du Québec,

La directrice scientifique du FRQSC,



Rémi Quirion



Louise Poissant

L'ORGANISATION



1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

Les trois Fonds de recherche – Nature et technologies, Santé, Société et culture – sont des sociétés d'État qui ont été regroupées en 2011 sous la présidence du scientifique en chef du Québec (Recueil des lois et règlements, chap. M-15.1.0.1), afin d'établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise et ainsi de mieux positionner le Québec scientifique à l'échelle mondiale. Cette bannière commune vise aussi à favoriser les synergies entre les différents secteurs de recherche et à donner une visibilité accrue, ici comme ailleurs, à la recherche québécoise. Les Fonds contribuent ensemble à créer une véritable société du savoir, reconnue pour l'excellence de ses chercheuses et chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche.

Le 9 mai 2024, la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* a été adoptée et sanctionnée par l'Assemblée nationale. Cette Loi, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2024, crée le Fonds de recherche du Québec, qui réunit les trois Fonds actuels.

Déposé en Chambre le 7 février 2024, le projet de loi a fait l'objet d'auditions et de mémoires de la part d'importants acteurs de la communauté de la recherche universitaire et collégiale lors de séances de la Commission de l'économie et du travail. Plusieurs amendements ont été apportés au projet de loi et répondent aux principales préoccupations et inquiétudes formulées par la communauté de la recherche.

La Loi permet aux Fonds de répondre à l'ensemble des exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, à laquelle ils sont assujettis depuis juin 2022, avec l'obligation de s'y conformer d'ici juin 2024. Sur le plan organisationnel, elle aura entre autres pour effet de simplifier les opérations administratives, de maximiser les synergies entre les secteurs de recherche et de mieux prendre en compte l'intersectorialité dans les programmes de bourses et de subventions.

Tant sur le plan budgétaire que sur celui de la représentativité de la communauté de la recherche, la Loi répond aux principales préoccupations. Tout d'abord, la recherche libre et la recherche fondamentale sont inscrites en toutes lettres dans le texte de la Loi et celle-ci prévoit une prépondérance du financement de la recherche libre. Ensuite, la Loi prévoit que les budgets seront séparés par secteur. Finalement, sur le plan de la gouvernance, le conseil d'administration du FRQ sera représentatif des trois grands secteurs de recherche. Il sera composé de 15 à 19 membres, incluant au moins quatre membres de la communauté par secteur de recherche, en plus des directions scientifiques et du scientifique en chef. De plus, la Loi prévoit la création d'un comité scientifique consultatif dans chaque secteur de recherche.

Mission

Les Fonds de recherche du Québec partagent une mission commune, dans leurs secteurs de recherche respectifs : **Soutenir et promouvoir la recherche et sa relève dans leur excellence, leur diversité et leur ouverture, afin de stimuler la découverte et l'innovation.**

Vision

Les Fonds de recherche du Québec, acteurs incontournables et catalyseurs de la recherche au Québec, partagent une vision commune : **Une recherche reconnue ici et ailleurs, accessible, engagée à comprendre le monde et porteuse de solutions aux défis de société.**

Le FRQSC vise plus spécifiquement : **Une recherche créative, transformatrice, ouverte sur le monde et engagée sur le long terme.**

Valeurs

En plus de leur adhésion aux cinq valeurs de l'administration publique que sont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect, les FRQ partagent les trois valeurs suivantes :

Collaboration

La collaboration est l'action de travailler en commun pour l'atteinte d'objectifs partagés entre membres d'une équipe, d'un organisme ou de plusieurs organismes. Elle repose sur la confiance, la transparence et la collégialité, permettant ainsi de renforcer la capacité du Fonds à répondre aux attentes de la société et de viser l'excellence.

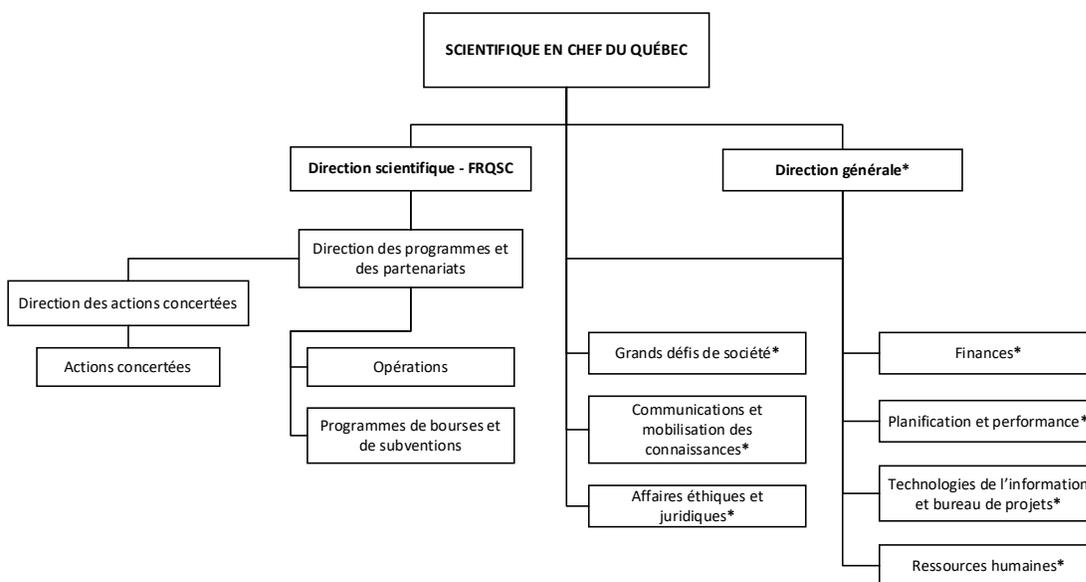
Ouverture

L'ouverture est une attitude par laquelle une personne ou une organisation est capable de remettre en question ses propres opinions et façons de faire en plus de chercher à connaître, comprendre et estimer les perspectives, idées et expériences qui diffèrent des siennes.

Rigueur

La rigueur témoigne du souci déployé pour remplir ses fonctions avec honnêteté, responsabilité et excellence. Elle nécessite notamment la mise en œuvre des plus hautes normes d'exactitude dans les processus et modalités d'évaluation. La rigueur est essentielle pour assurer la crédibilité des activités menées par le Fonds, particulièrement celles relatives aux processus d'évaluation scientifique et de gestion des demandes de financement.

Structure organisationnelle



*Services partagés entre les trois Fonds de recherche.

Chiffres clés

Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024



85,8 M\$ en investissements du FRQSC, incluant la part des partenaires



45,7* membres du personnel relevant du budget du FRQSC



4 091 chercheuses et chercheurs soutenus dans les programmes du FRQSC et les programmes communs aux trois Fonds



1 634 titulaires d'une bourse d'excellence (formation ou stage)



44 regroupements de recherche dont 28 réguliers
59 revues scientifiques



937 subventions de recherche accordées



721** membres de **263** comités d'évaluation



48 établissements gestionnaires d'octrois



22 partenaires de programmes de recherche

*Le budget du FRQSC prend en charge une partie des membres du personnel relevant des services partagés entre les trois Fonds.

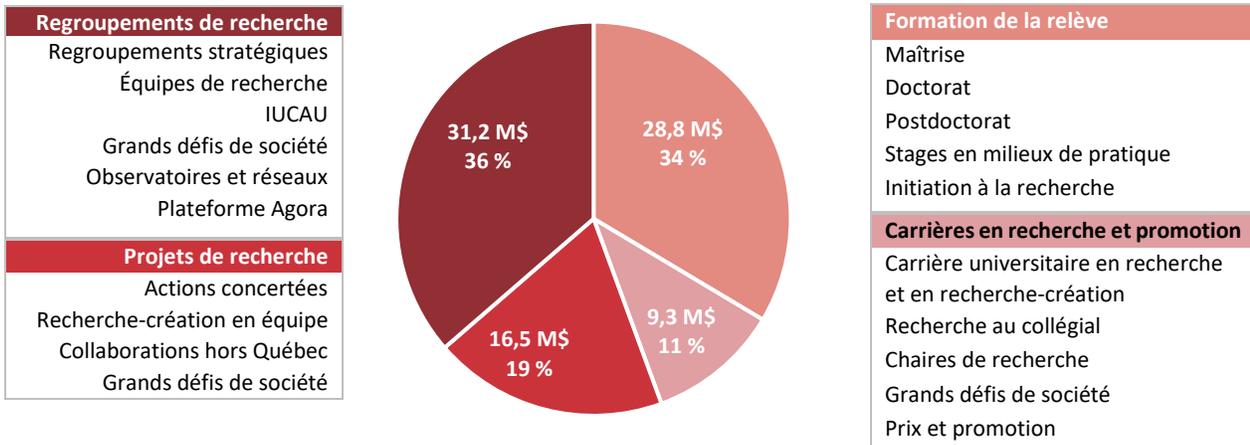
** Nombre distinct. Une personne peut faire partie de plus d'un comité

1.2 Faits saillants

Répartition des octrois¹

Le FRQSC appuie la communauté de la recherche au moyen de ses programmes de soutien financier dans quatre axes.

85,8 M\$ en investissements du FRQSC
(incluant 4,2 M\$ en frais indirects de recherche, 8,3 M\$ de ses partenaires et 8,9 M\$ des autres Fonds)



Répartition des octrois par domaines de recherche



¹ Les montants du graphique ont été arrondis. Pour les données complètes, voir le tableau 1. Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Principales réalisations de l'année



Adoption de la loi 16

Création du Fonds de recherche du Québec. La *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, adoptée et sanctionnée par l'Assemblée nationale le 9 mai 2024, prévoit la création du Fonds de recherche du Québec, lequel réunit les trois Fonds actuels. La Loi est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2024.

En avril 2024, le scientifique en chef du Québec et les trois directrices scientifiques des Fonds de recherche du Québec avaient convié la communauté de la recherche à une séance d'échange au cours de laquelle il a été possible de discuter et de poser des questions sur les dispositions prévues par cette Loi. Enfin, les FRQ ont mis en ligne une page Web, incluant un document Questions-Réponses.



Planification stratégique

Performance relative au plan stratégique. Le FRQSC a atteint 83 % des cibles (10/12) de son plan stratégique en 2023-2024.



Relève étudiante

Hausse de la valeur des bourses. La valeur des bourses de maîtrise est passée de 17 500 \$ à 20 000 \$ et la valeur des bourses de doctorat de 21 000 \$ à 25 000 \$ grâce à une injection de 50 millions de dollars sur cinq ans pour les FRQ.



Développement durable

Adoption du Plan d'action de développement durable 2023-2028. Au cours des cinq années couvertes par ce plan, le FRQSC, le FRQNT et le FRQS mobiliseront leurs efforts afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 (SGDD). Pour sensibiliser la communauté scientifique ainsi que ses partenaires au rôle de la science dans l'atteinte des enjeux portés par les ODD, les FRQ ont ajouté une section dans les formulaires de demande des concours avec une thématique ciblée afin que les personnes candidates puissent identifier la contribution éventuelle de leur projet à un ou des ODD.



Des événements rassembleurs

Soirée des Grands Sages. En novembre 2023, le scientifique en chef du Québec et les FRQ ont remis les premiers prix Grands Sages à trois doctorantes. Ces prix, qui soulignent cette année l'apport d'une chercheuse et de deux chercheurs ayant marqué l'histoire de la science au Québec – Brenda Milner en neurosciences, Serge Payette en environnement et Guy Rocher en éducation –, honorent trois figures montantes de la recherche.

Forum sur la science en français. Au printemps 2023, à l'occasion du forum *La science en français au Québec et dans le monde*, 42 personnes conférencières, panélistes et interviewées ont fait part d'états des lieux, se sont exprimées sur la question et ont formulé des pistes de solutions pour promouvoir la science en français et valoriser les publications en français. Le forum a réuni près de 250 participantes et participants en virtuel et en présentiel.

Vivre ensemble l'éclipse totale de soleil. Les FRQ et leurs partenaires ont fait en sorte de susciter l'intérêt du public québécois pour l'éclipse solaire du 8 avril 2024. Dans une lettre ouverte publiée dans le journal La Presse, le scientifique en chef du Québec a souligné que ce phénomène était « l'occasion de partager collectivement un moment d'émerveillement unique, que la science nous aide à mieux connaître et comprendre ».



Offre de programmes
bonifiée

Tournée des universités et des collèges. La directrice scientifique est allée à la rencontre de la communauté de la recherche en SSHAL afin de présenter la programmation du FRQSC, de discuter d'enjeux de la communauté et d'identifier des pistes d'amélioration dans 19 établissements universitaires et 5 collèges et centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). Parmi les constats de la tournée : orientations des FRQ en matière de publication en libre accès et de science ouverte généralement bien perçues, mais certaines inquiétudes persistent ; satisfaction par rapport à l'harmonisation des bourses ; enjeu de rétention de la relève étudiante pour la poursuite des études et coûts supérieurs liés aux déplacements pour les établissements situés hors des grands centres urbains ; fort potentiel du corps enseignant des collèges pour contribuer à la recherche.

Financement du Réseau de recherche en économie sociale et solidaire. Ce réseau, permettant de créer un espace d'interactions, d'échanges et d'innovations entre les expertises déjà présentes au Québec, est porté par quatre cotitulaires provenant d'universités distinctes. Il est connecté aux organisations de mobilisation et de transfert des connaissances, ainsi qu'aux milieux de pratique, et 33 % des personnes soutenues par le réseau ont un statut autre que chercheuse ou chercheur universitaire ou de collègue.

Premiers concours pour des Chaires de recherche du Québec : langue française et citoyenneté. Lancement, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de deux concours dans le cadre du programme des Chaires de recherche du Québec – langue française et citoyenneté : langue française et citoyenneté

Faire du Québec une société apprenante apte à s'adapter à un marché du travail en évolution. En collaboration avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) ainsi que leurs collaborateurs, les ministères de l'Éducation du Québec (MEQ), de l'Enseignement supérieur (MES) et de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), lancement d'un appel à projets portant sur l'amélioration des connaissances sur les stratégies, outils et moyens requis pour poursuivre l'actualisation d'une culture de l'apprentissage tout au long de la vie au Québec.

Réseau de recherche sur l'immigration, l'intégration et les relations interculturelles au Québec. Lancement, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), d'un réseau thématique visant à mutualiser et à mobiliser les connaissances issues de diverses disciplines des sciences sociales, spécialisées en immigration, intégration et relations interculturelles, afin de mieux outiller les parties prenantes, et au premier chef le MIFI, dans l'élaboration de politiques publiques en ces matières. Le réseau sera financé en 2024-2025.

Initiation à la communication scientifique au collégial. Les chercheuses et les chercheurs au collégial financés par le FRQSC peuvent faire participer une étudiante ou un étudiant à leurs travaux au moyen de stages d'initiation à la recherche au collégial. Ces étudiantes et étudiants sont invités à valoriser les résultats de leur stage

lors d'événements scientifiques ou à remettre leur rapport final de stage sous forme notamment de vidéo.

Soutien à la relève étudiante autochtone. Les travaux du **Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche** se poursuivent. En 2023-2024, un concours de bourses de maîtrise a été lancé. Il s'ajoute aux concours de bourses et de mentorat pour les personnes diplômées de 5^e secondaire et aux bourses pour le 1^{er} cycle universitaire.

Entrepreneuriat scientifique et innovant. Le programme de Création d'entreprise scientifique et innovante (CESI) a été lancé en partenariat avec Mitacs, V1 Studio et Axelys, ainsi que le programme PERSÉIS, un espace de recherche-société en entrepreneuriat innovant et scientifique en partenariat avec le Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec (MAIN).



Interface science et politique

Lancement d'un programme de scientifiques en résidence dans les municipalités, ministères et organismes. Neuf appels à candidatures ont été lancés : Laval et Sherbrooke, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), Secrétariat du Conseil du trésor, Assemblée nationale, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), organisme sans but lucratif IVÉO, Comité consultatif sur les changements climatiques. En 2023-2024, cinq de ces résidences ont été comblées (Laval, Sherbrooke, MCN, Assemblée nationale et Comité consultatif).

Lancement de L'interface, un parcours de formation sur les politiques publiques, en partenariat avec l'Acfas. La première cohorte, composée de 15 personnes, a eu l'occasion de rencontrer, entre autres, le président du réseau de l'Université du Québec, la secrétaire générale associée du Comité ministériel de l'économie et de l'environnement, le directeur du bureau du Québec à Washington, le secrétaire général associé, la curatrice publique du Québec et un sous-ministre.

Utilisation de l'information scientifique dans les ministères. Avec le soutien du secrétaire général du Québec, le bureau du scientifique en chef a sondé des professionnelles et professionnels, ainsi que des gestionnaires des ministères, pour comprendre leur utilisation de l'information scientifique. Les résultats collectés ont été analysés par une équipe de recherche. Le rapport de cette équipe met en évidence « l'importance de l'accès à des informations de qualité, de la formation continue et des interactions avec le monde académique pour garantir une activité ministérielle éclairée par les preuves scientifiques ».



Cadre de la recherche

Adhésion des FRQ à la Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche (CoARA). Les FRQ participent à deux groupes de travail portant sur : la réforme de l'évaluation des carrières universitaires, ainsi que la communauté d'intérêt sur les politiques d'éthique et d'intégrité de la recherche dans l'évaluation responsable de la recherche sur les données et l'intelligence artificielle.



Service à la clientèle

Sondage de satisfaction de la clientèle. En 2023-2024, les personnes qui ont déposé une demande de financement ont été invitées à remplir un sondage de satisfaction. Il ressort du sondage que la satisfaction générale de la clientèle du FRQSC — relève étudiante et postdoctorale, chercheuses et chercheurs — est très bonne à l'égard des

services offerts par le Fonds, avec 92 % des 391 personnes répondantes qui se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites des services offerts.

Allègement du fardeau administratif. Les FRQ poursuivent leur processus d'allègement du fardeau administratif, de façon à devenir une organisation plus agile, plus résiliente et plus efficace dans un environnement en pleine transformation numérique. En 2023-2024, plusieurs modifications ont été apportées, et ce, au bénéfice de la communauté de la recherche, comme l'allègement des conditions d'admissibilité des personnes de l'international dans les programmes de bourses. De plus, la reddition de comptes des regroupements de recherche des FRQ a été allégée, tout en assurant une représentativité de la diversité des retombées sectorielles. Les rapports finaux pour les bourses, les projets de recherche et les initiatives de soutien entrepreneurial ont également été simplifiés.

Langue de rédaction des demandes. La *Charte de la langue française* exige désormais que les demandes de financement soient rédigées en français. Ainsi, les formulaires de demande de financement des FRQ ont été révisés et ne peuvent être remplis qu'en français. Cependant, les documents joints à la demande peuvent être dans une autre langue, conformément au *Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche*. Une directive sur l'utilisation de la langue française aux FRQ a été soumise pour adoption par le ministre de la Langue française avant le 1^{er} juin 2024.

Programme des Actions concertées du FRQSC en 2023-2024

Développement

12 ententes signées totalisant **21,4 M\$** avec 7 partenaires

Appels à propositions lancés	Recherche financée
<p>14 concours lancés</p> <p>Volets offerts : Bourses postdoctorales • Études longitudinales • Projets de recherche • Recherche-action • Synthèse des connaissances • Living lab • Chaires de recherche</p> <p>Thématiques des appels à propositions lancés : Familles et milieux de vie favorables à leur épanouissement • Société apprenante • Citoyenneté • Immigration, intégration et relations interculturelles • Conséquences sociales de la pandémie • Aide médicale à mourir • Établissement durable des personnes immigrantes en région • Utilisation des écrans • Jeux de hasard et d'argent • Langue française • Vieillesse active • Valorisation du personnel scolaire • Maltraitance envers les personnes âgées</p>	<p>3 bourses de carrière 150 subventions, incluant 21 partenaires</p> <p>52 activités de suivi auxquelles 450 personnes des milieux utilisateurs et 224 chercheuses et chercheurs ont participé</p> <p>Thématiques des Actions concertées financées : Jeunesse du Québec • Prévention de la violence armée dans la région de Montréal • Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent • Pratique des jeux de hasard et d'argent en ligne au Québec • Cannabis • Numérique en éducation • Soutien communautaire familial en milieu inuit • Marginalisation et exclusion sociale des personnes âgées • Proche aide • Pauvreté et exclusion sociale • Persévérance et réussite scolaires • Préjugés et représentations associés aux personnes en situation de pauvreté dans les politiques publiques • Littératie • Exploitation sexuelle des personnes vivant au Québec • Utilisation des écrans et santé des jeunes • Santé psychologique en milieux de travail • Santé et bien-être des femmes • Vieillesse active • Sécurité routière • Jeux de hasard et d'argent et autres dépendances</p>

Activités de transfert des connaissances

7 activités de transfert des connaissances issues des résultats de **12 subventions de recherche** : 1 039 personnes des milieux utilisateurs et 390 chercheurs et chercheuses y ont participé. Quelques exemples de projets présentés :

Pluralité des trajectoires de vie chez les hommes en situation d'itinérance

Environnements numériques responsables en enseignement

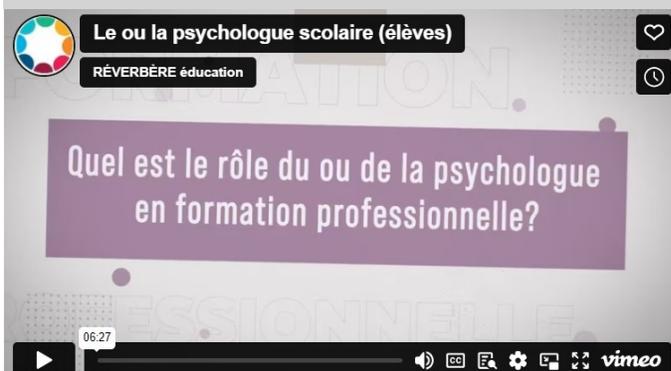
Notion renouvelée de charge mentale

Transitions post-secondaire réussies chez des jeunes hautement vulnérables

Pratiques efficaces et conditions favorisant le développement de l'émergence de l'écrit à l'éducation préscolaire

Victimisation verbale, relationnelle et indirecte chez les filles

Quand TDAH et distraction au volant conduisent ensemble



L'équipe de l'**Info-Transfert** du ministère de l'Éducation partage les outils des projets de recherche financés dans le cadre du programme des Actions concertées et met en évidence les retombées des projets, par exemple, par la publication de capsules vidéo et de fiches synthèses. [Services éducatifs en FP - Réverbère \(reverbereeducation.com\)](https://services.educatifs.en.fp-reverbere.com)

Capsules de recherche produites et diffusées en 2023-2024

Chaque année, le FRQSC publie une quinzaine de capsules, afin de mettre en valeur la recherche financée dans divers domaines.



Gros plan sur l'intervention de groupe auprès des personnes immigrantes

Patricia Dionne
Université de Sherbrooke



Prévenir le harcèlement psychologique au travail

Sarah-Geneviève Trépanier
Université du Québec à Trois-Rivières



Les jeux vidéo éducatifs ne sont pas tous égaux

Adam Dubé
Université McGill



La normalisation de l'insécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes

Tina Hilgers
Université Concordia



Faciliter les procédures judiciaires pour les enfants victimes d'agression sexuelle

Isabelle V. Daignault
Université de Montréal



Le réseau social influence la décision d'acquiescer ou non la citoyenneté

Thomas Soehl
Université McGill



Mieux comprendre l'entrepreneuriat féminin

Ingrid Chadwick
Université Concordia



Ruptures et convergences de la religiosité au Québec

Stéphanie Tremblay
Université du Québec à Montréal



L'école comme catalyseur dans le diagnostic du TDAH

Marie-Christine Brault
Université Laval



Favoriser le bien-être des gestionnaires en santé

Marie-Hélène Gilbert
Université Laval



Les amis sont de bon conseil dans le commerce en ligne

Camille Grange
HEC Montréal



Pas de démocratie sans éducation démocratique

Paul R. Carr et Gina Thésée
Chaire UNESCO en démocratie, citoyenneté mondiale et



Valoriser la culture des Premiers Peuples dans l'apprentissage

Mathieu Cook
Université du Québec à Chicoutimi

Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment. Cette chaire avait d'abord été accordée à la professeure wendate **Élisabeth Kaine**, décédée en 2022. Cette pionnière du travail de décolonisation a beaucoup œuvré au sein même des communautés autochtones et la Chaire s'inspire largement de son approche.

À découvrir sur notre [site Web](#)

LES RÉSULTATS



Les lauréates de la première édition du Prix Grands Sages, accompagnées de Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec, de Serge Payette et Guy Rocher, deux des trois Grands Sages de cette édition, ainsi que du Dr Julien Doyon, directeur du Centre d'imagerie cérébrale McConnell à McGill, qui représentait Brenda Milner lors de cette soirée.

2. LES RÉSULTATS

2.1 Tableau de bord du plan stratégique

OBJECTIFS	INDICATEURS	MESURES DE DÉPART 2020-2021	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
ORIENTATION 1 : ATTIRER ET RETENIR DES TALENTS EN RECHERCHE DIVERSIFIÉS, CRÉATIFS ET AGILES, ASSURANT UNE MAIN-D'ŒUVRE INNOVANTE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ						
1.1 Accroître l'attractivité de la formation en recherche	1. Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale	1 242	1 400	1 484 	1 440	1 634 
1.2 Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales	2. Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales	285	440	481 	480	716 
1.3 Valoriser la diversité des parcours de carrières	3. Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire	-	-	-	-	-
ORIENTATION 2 : PROPULSER LA RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE, GÉNÉRATRICE DE DÉCOUVERTES DE RUPTURE						
2.1 Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international	4. Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique	-	138	142 	138	146 
	5. Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale	3 188	3 200	3 293 	3 350	3 364 
	6 a. Nombre de publications scientifiques du Québec dans le secteur SC	1 949	2 000	1 952* 	2 100	1 696 
	6 b. Taux d'augmentation du nombre de consultations d'articles de la plateforme Érudit provenant de l'international	31,3 M de consultations	+ 10 %	+ 11,5 % 	+ 20 %	+ 16,3% 
2.2 Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche	7. Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques	-	-	-	30 %	36 % 
2.3 Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société	8. Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique	138	145	163 	170	211 
ORIENTATION 3 : POSITIONNER LA RECHERCHE COMME UN INCONTOURNABLE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE PARTENAIRES ET AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ						
3.1 Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société	9. Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société	30	35	60 	40	82 
3.2 Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche	10. Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société	154	160	260 	170	277 
3.3 Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	11. Nombre de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	146	170	210 	190	226 

*Cible atteinte avec valeur ajustée en fin d'année : 2018 publications

2.2 Résultats relatifs au plan stratégique

Enjeu stratégique 1 : Des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles

Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société

Objectif 1.1 : Accroître l'attractivité de la formation en recherche

Afin de faire du Québec une société qui excelle en recherche, le FRQSC entend rendre la formation en recherche et l'atteinte de niveaux de qualification supérieurs plus attractives, et élargir ainsi le bassin des meilleurs talents. L'augmentation du nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 1 : Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale

Mesure de départ : 1 242 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	1 400	1 440	1 460
Résultats	1 484 	1 634 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQSC a soutenu 1 368 bourses d'excellence et 266 stages permettant ainsi l'atteinte de la cible. Le maintien de l'offre additionnelle de bourses, qui s'inscrit dans les mesures de la SQRI² ainsi que la hausse du nombre de stages d'initiation à la recherche au collégial par rapport à 2022-2023 (51 comparativement à 25) ont contribué à l'atteinte de la cible. Le financement d'un nouveau programme de maîtrise pour la relève autochtone a aussi contribué à l'atteinte de la cible. Ce programme s'inscrit dans le cadre des travaux du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche.

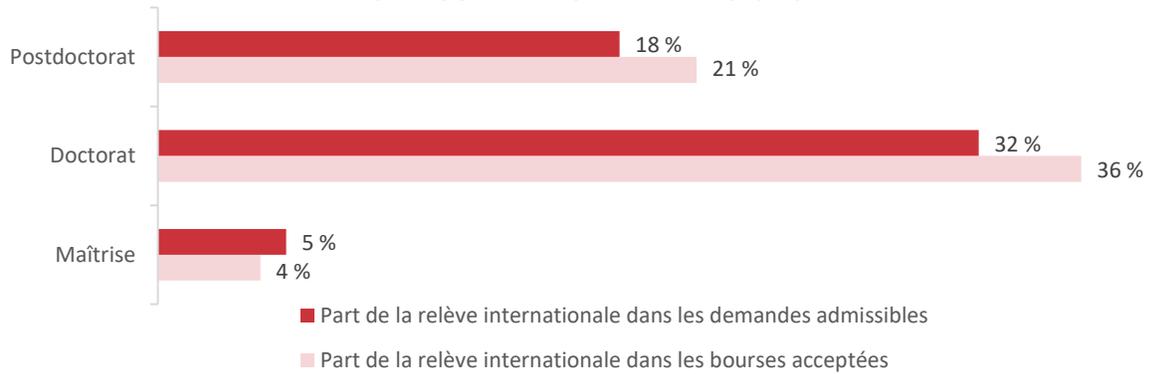
La valeur des bourses de maîtrise est passée cette année de 17 500 \$ à 20 000 \$ et la valeur des bourses de doctorat de 21 000 \$ à 25 000 \$, pour l'ensemble des titulaires, grâce à une injection de 50 millions de dollars sur cinq ans pour les FRQ. Les titulaires de bourses ayant aussi une bourse du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ont reçu un montant pour combler l'écart entre les nouvelles valeurs des bourses au FRQSC et les montants au fédéral. Les 210 personnes qui reçoivent ces montants sont incluses dans le nombre de bourses à la maîtrise et au doctorat en 2023-2024.

De plus, le FRQSC, en collaboration avec les autres Fonds, a bonifié ses programmes de bourses d'excellence et de stages, contribuant ainsi à l'attractivité de la formation en recherche :

- Simplification des règles d'admissibilité pour les personnes de l'international et assouplissement des conditions d'octroi avec la possibilité de faire de courts séjours de recherche en dehors du Québec.
- Financement du volet de persévérance et de réussite scolaires d'élèves autochtones en cinquième secondaire et au collégial;

Finalement, les règles des programmes de bourses postdoctorales ont été harmonisées entre les trois Fonds. Elles seront lancées à l'été 2024.

**RELÈVE INTERNATIONALE DANS LES CONCOURS DE BOURSES LANCÉS À L'AUTOMNE
2022 POUR FINANCEMENT EN 2023-2024**

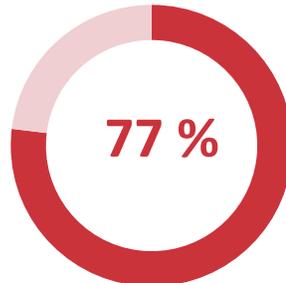


RETOMBÉES DES PROGRAMMES DE BOURSES DE FORMATION

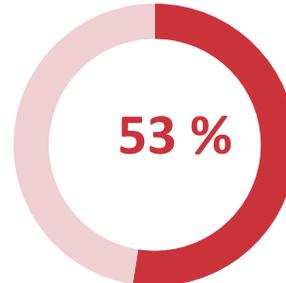
389 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2023-2024
(148 à la maîtrise, 203 au doctorat et 38 au postdoctorat)



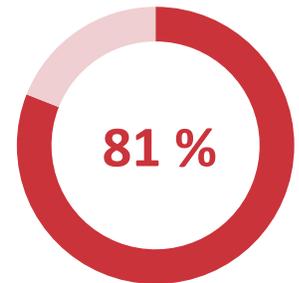
des titulaires estiment que la bourse a un impact assez ou très important sur leur motivation à **poursuivre une formation en recherche**



des titulaires à l'étape d'interprétation de leurs résultats ont effectué des **présentations**



des titulaires à l'étape d'interprétation de leurs résultats ont fait des **publications**



des titulaires souhaitent **trouver un emploi au Québec**

Objectif 1.2 : Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales

Pour développer la capacité de la communauté de la recherche à agir à l'interface de cultures différentes et à intégrer des carrières diversifiées, le FRQSC entend augmenter le nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales, complémentaires à leur formation en recherche.

Indicateur 2 : Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales

Mesure de départ : 285 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	440	480	490
Résultats	481 	716 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQSC a soutenu 581 personnes en formation entrepreneuriale, 44 personnes en milieu de pratique, 67 personnes en mobilisation des connaissances permettant ainsi l'atteinte de la cible. La relève étudiante a aussi pu bénéficier des bourses pour stage en milieu de pratique FRQSC-Mitacs Accélération. Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, a lancé et financé plusieurs programmes qui y ont contribué, dans le cadre des mesures de la SQRI² : programme de bourses postdoctorales ciblé sur l'île d'Anticosti, qui offre une perspective de carrière en recherche liée à la résilience et au développement durable du patrimoine mondial avec une forte composante terrain; programme de scientifiques en résidence dans les municipalités, ministères et organismes; parcours de formation sur les politiques publiques L'interface, en collaboration avec l'Acfas.

Le FRQSC continue de développer des opportunités de soutien d'acquisition de compétences transversales, notamment pour la diffusion des connaissances:

- Les FRQ, en partenariat avec Mitacs, V1 Studio et Axelys, ont lancé un programme Création d'entreprise scientifique et innovante (CESI), qui offre une bourse de 50 000 \$ des FRQ pour développer ses compétences et son entreprise, mais aussi un accompagnement de type supervision postdoctorale par le partenaire V1 Studio. La personne récipiendaire est également admissible à un financement du partenaire Mitacs. Si elle s'en prévaut, 22 500 \$ sont alors versés à son établissement universitaire pour développer son innovation par la recherche et le prototypage. Les premières bourses seront octroyées en 2024-2025.
- [Zoom sur la recherche au collégial](#) : Création d'une page dédiée aux réalisations des titulaires de stage d'initiation à la recherche au collégial pour partager leur passion pour la recherche : participation à des colloques, rédaction d'articles, création d'une séquence vidéo ou audio pour le site web (2 à 3 minutes), par exemple.

Bourses pour stages en milieu de pratique : type de milieu distinct

Secteur privé - à but non lucratif	Secteur public et parapublic	Secteur privé - à but lucratif
23	10	8

Objectif 1.3 : Valoriser la diversité des parcours de carrières

Le FRQSC souhaite valoriser la diversité des parcours de carrières des chercheuses et chercheurs en actualisant la notion d'excellence en recherche, notamment par une ouverture de ses programmes à des parcours moins linéaires ou moins typiques, mais aussi à une diversité de personnes.

Indicateur 3 : Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire

Mesure de départ : 0 %

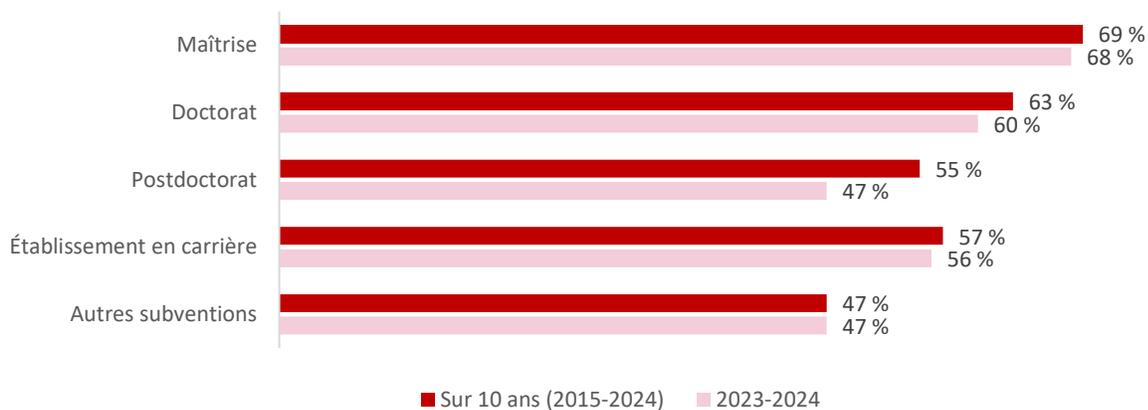
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	-	-	100 %
Résultats	-	-	

Après avoir adhéré à la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA), les FRQ sont devenus membres de la Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche (CoARA) en décembre 2023. Suivant la vision de CoARA, l'évaluation de la recherche doit reconnaître la diversité des résultats, des pratiques et des activités qui maximisent la qualité et l'impact de la recherche. Dans l'année suivant leur adhésion, soit d'ici décembre 2024, les FRQ devront partager avec les autres membres de CoARA et avec leur communauté la manière dont ils ont entamé le processus de révision ou de développement de critères, d'outils et de processus, selon un plan d'action avec des étapes définies.

Le Fonds a mis en valeur les chaires UNESCO, véritables incubateurs d'excellence et d'innovation, elles détiennent une expertise de pointe dans les domaines des sciences sociales et humaines, notamment ceux de l'éducation, de la culture et des communications. Ces chaires favorisent la coopération entre la communauté de la recherche, les universités, les collectivités locales et la société civile. Trois capsules ont été diffusées en 2023-2024.

PART DES FEMMES DANS LES DEMANDES ADMISSIBLES

Source : Donnée de genre issue du champ de salutation dans FRQnet



Enjeu stratégique 2 : Le Québec, reconnu comme chef de file en recherche libre et fondamentale

Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture

Objectif 2.1 : Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international

Afin d'accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international, le FRQSC entend augmenter le nombre de regroupements de recherche en offrant, à l'aide des montants de la SQRI², une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique, et hausser le nombre de chercheuses et chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale. Il entend aussi contribuer à l'augmentation du nombre de publications scientifiques québécoises dans le secteur des SSHAL et au rayonnement international du Québec sur ce plan.

Indicateur 4 : Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique

Mesure de départ : sans objet

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	138	138	138
Résultats	142 	146 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQSC a maintenu la bonification du montant de base de la subvention des regroupements stratégiques (26 regroupements) et des équipes de recherche (110 équipes) ainsi que celle du montant des instituts et centres affiliés universitaires (10 IU-CAU), permettant ainsi d'atteindre la cible. Ces bonifications, qui s'inscrivent dans les mesures de la SQRI², visent à augmenter la capacité de recherche des grandes infrastructures de recherche soutenues par le FRQSC. Les résultats du concours du programme Regroupement stratégique, lancé à l'hiver 2023, sont annoncés au printemps 2024.

Indicateur 5 : Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale

Mesure de départ : 3 188 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	3 200	3 350	3 410
Résultats	3 293 	3 364 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

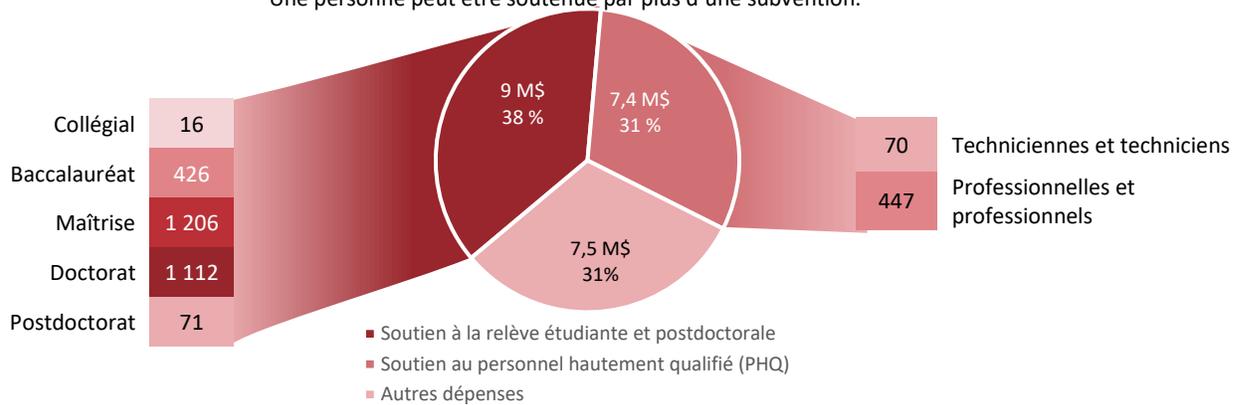
En 2023-2024, le FRQSC a soutenu 3 364 chercheurs et chercheuses dans des programmes de recherche libre et fondamentale. Le soutien des FRQ, en collaboration avec le Conseil national de la recherche scientifique du Liban et l'Agence universitaire de la Francophonie, à un programme d'accueil de missions scientifiques dans les universités québécoises visant des chercheurs et chercheuses en provenance d'universités libanaises, a contribué à l'atteinte de la cible. Le programme Science en exil, volet Étudiante et étudiant et volet Chercheuse et chercheur, participe également aux efforts globaux de solidarité avec les communautés scientifiques affectées par des crises importantes et subites.

Le FRQSC a aussi été à la rencontre de la communauté de la recherche en SSHAL par les actions suivantes :

- Tournée des universités et des collèges : 19 établissements universitaires et 5 collèges et centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) ont été visités.
- Lancement du programme Audace Plus visant à maximiser les résultats ou retombées des projets des cohortes financées dans le cadre du programme Audace entre 2019 et 2021. Audace Plus propose deux volets : le volet Visée a pour objectif d'atteindre pleinement les objectifs initiaux du projet, tandis que le volet Amplitude a pour objectif d'augmenter la portée des retombées déjà obtenues ou en cours de réalisation. Les programmes Audace et Audace Plus seront lancés en alternance.
- Programme Audace Québec-Luxembourg renouvelé et repensé afin de générer davantage de collaborations. Désormais, le programme sera lancé en alternance avec le programme Core du Fonds national de la recherche du Luxembourg.

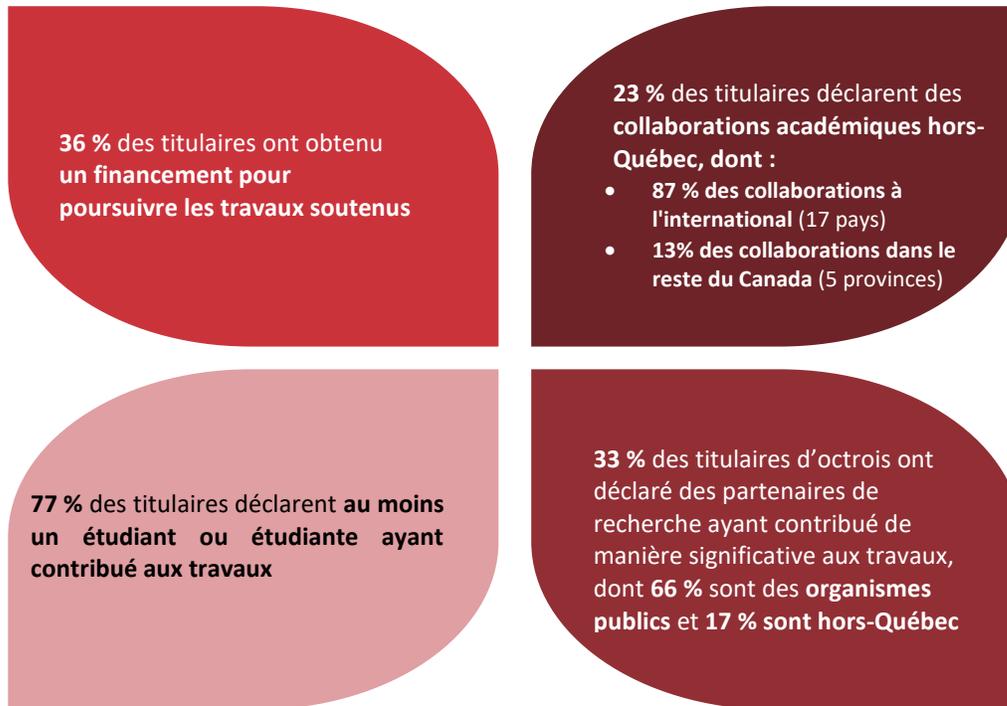
16,4M\$ DES SUBVENTIONS UTILISÉS POUR LE SOUTIEN À LA RELÈVE ET AU PERSONNEL DE RECHERCHE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE

Rapports financiers 2023-2024. Les FIR sont exclus.
 Une personne peut être soutenue par plus d'une subvention.



RETOMBÉES DES CHERCHEUSES ET DES CHERCHEURS SOUTENUS DANS DES PROGRAMMES DE RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE

117 titulaires ayant transmis leur rapport final de projet en 2023-2024.



Indicateur 6 a. : Nombre de publications scientifiques du Québec dans le secteur SC

Mesure de départ : 1 949 en 2020

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	2 000	2 100	2 150
Résultats	1 952* ○	1 696 ○	

* La dernière mise à jour des publications diffusées en 2022-2023 est de 2018 publications, soit au-dessus de la cible 2022-2023 qui est donc atteinte.

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

En 2023-2024, la cible n'est pas atteinte. Une baisse du nombre total de publications est observée dans l'ensemble des secteurs. Cette baisse est aussi notée à l'échelle du Canada et dans plusieurs pays (ex. États-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne, Norvège, Israël). La publication dans des revues avec comité de pairs répertoriées dans la base de données Web of science (Clarivate) représente une partie de la production scientifique de la communauté de la recherche en SSHAL. Le FRQSC reconnaît que les données bibliométriques ont des limites - notamment en raison des habitudes de publication, qui diffèrent d'un secteur de recherche à un autre; par exemple, en SSHAL, la monographie reste une forme de publication très valorisée.

Indicateur 6 b. : Taux d'augmentation du nombre de consultations d'articles de la plateforme Érudit provenant de l'international

Mesure de départ : 31,3 millions de consultations en 2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	+ 10 %	+ 20 % (vs mesure de départ)	+ 30 % (vs mesure de départ)
Résultats	+ 11,5 % 	16,3% 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

La cible, très ambitieuse, n'est pas atteinte à l'échelle internationale. Toutefois, si l'on ajoute aux consultations d'articles de l'international, celles provenant des autres provinces canadiennes, pour qualifier le rayonnement des articles de la plateforme Érudit hors-Québec, ce taux est de **+ 22 %**, soit au-dessus de la cible fixée pour 2023-2024.

Objectif 2.2 : Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche

Afin d'assurer une recherche de premier plan, le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, contribue à l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche. L'augmentation progressive de la part des octrois associée à une exigence de libre accès immédiat aux articles scientifiques sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 7 : Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques

Mesure de départ : 0

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	-	30 %	55 %
Résultats	-	36 % 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

En 2023-2024, tous les nouveaux concours de bourses, de regroupements de recherche et de projets de recherche lancés devaient appliquer la nouvelle politique en matière de diffusion en libre accès des FRQ, permettant ainsi l'atteinte de la cible. La communauté de la recherche a été accompagnée dans le changement de culture associé au libre accès immédiat aux articles scientifiques. Quatre webinaires ont été offerts et une tournée des communautés universitaires, incluant les bibliothèques, a été organisée avec le scientifique en chef pour expliquer les changements apportés à la politique et discuter des défis du libre accès.

De plus, le FRQSC a soutenu les revues financées dans le cadre de son programme Soutien aux revues scientifiques, pour les aider dans leur transition vers le libre accès. En particulier, il a prolongé d'un an leur financement pour permettre à l'écosystème québécois de la publication scientifique de poursuivre ses efforts d'ajustement aux réalités entourant le libre accès, et aux revues scientifiques québécoises financées de mieux déployer leurs processus de transformation.

Le FRQSC, seul ou en collaboration avec les deux autres Fonds, a également mené les actions suivantes, qui contribuent à l'accélération ouverte des résultats de recherche :

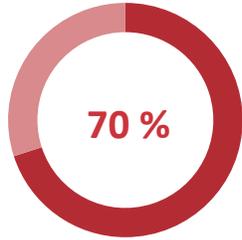
- Lancement d'un appel à candidatures pour la création en 2024-2025 du Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques, avec l'appui des crédits de la SQRI²;
- Lancement, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de deux concours pour financement en 2024-2025 dans le cadre du Programme de chaires de recherche du Québec dont l'une porte spécifiquement sur la découvrabilité des contenus scientifiques en français;
- Travail d'adaptation de la politique des trois conseils subventionnaires fédéraux sur la gestion des données de recherche en cohérence avec la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte.

PUBLICATIONS EN LIBRE ACCÈS

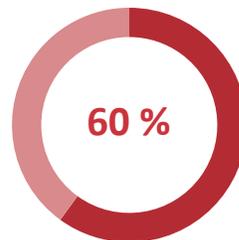
Les titulaires étaient invités à déclarer si leurs publications étaient en libre accès.

Bourses : 108 titulaires ayant transmis leur rapport final en 2023-2024.

Subventions de projets : 34 titulaires ayant transmis leur rapport final en 2023-2024



des publications les plus significatives déclarées par 34 titulaires de subventions sont en libre accès



des publications des titulaires de bourses, à l'étape d'interprétation de leurs résultats, sont en libre accès

Objectif 2.3 : Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société, et ce, en particulier auprès du grand public, des milieux utilisateurs et des décideurs publics. Le nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique auprès de ces publics cibles sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

Indicateur 8 : Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique

Mesure de départ : 138 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	145	170	200
Résultats	163 	211 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le lancement du programme de scientifiques en résidence dans les municipalités, les ministères et les organismes, ainsi que le soutien des FRQ au programme de recherche sur la désinformation, ont contribué à l'atteinte de la cible. Ces initiatives s'inscrivent dans les mesures de la SQRI². De plus, le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, a organisé des activités de communication scientifique dans le cadre desquelles 34 chercheuses et chercheurs ont été invités à présenter leur expertise de recherche.

Le FRQSC a également soutenu sept activités de transfert des connaissances où 25 personnes ont présenté leurs résultats au terme des recherches menées dans le cadre du programme des Actions concertées. Ce sont **1 489** personnes des milieux utilisateurs qui ont participé aux différentes activités de partage des connaissances, soit des activités de suivi pendant le projet et des activités de transfert de connaissances. Le FRQSC a mené les actions suivantes, en collaboration avec les deux autres Fonds :



Communication scientifique

- Ouverture de l'admissibilité du volet Relève du programme Dialogue des FRQ à la relève étudiante non membre d'un regroupement et augmentation de la valeur de la bourse à 10 000 \$;
- Soutien de la communication scientifique de 12 titulaires de stage d'initiation à la recherche au collégial du FRQSC;



Mise en valeur de la recherche

- Tenue du forum « La démocratie au temps de la désinformation », qui a réuni près de 300 personnes en présentiel et en ligne ;
- Pour susciter l'intérêt du grand public envers l'éclipse solaire du 8 avril 2024, publication d'une lettre ouverte de scientifique en chef du Québec dans le journal *La Presse*, organisation du webinaire « Tout savoir sur l'éclipse solaire », et soutien à une bande dessinée expliquant, de façon ludique, comment profiter de l'éclipse en toute sécurité ;
- Soutien ou remise de prix pour un total de 51 récipiendaires ou équipes récipiendaires. En 2023-2024, soulignons le lancement des prix Grands Sages, et du Prix étudiant en sciences politiques, en partenariat avec l'Institut d'administration publique du Québec;
- Téléchargement de plus de 2 000 trousseaux de valorisation et 182 trousseaux personnalisés de la 3^e édition de la campagne *Propulsons ensemble la recherche*.



Soutien à la science en français

- Dans le cadre de la Semaine mondiale de la Francophonie scientifique organisée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), annonce de la création d'un réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques. Le réseau sera créé et financé en 2024-2025.
- En marge du forum « La science en français au Québec et dans le monde », transmission à la relève boursière d'un sondage visant à mieux comprendre les raisons liées au déclin du français en science et à explorer des pistes de solution pour promouvoir l'utilisation de la langue française dans la recherche scientifique. Parmi les personnes répondantes, 46 % affirment une tendance à l'utilisation de l'anglais dans leur milieu de recherche, près de 50 % affirment publier leurs travaux uniquement en anglais, et près de 20 % surtout en anglais.

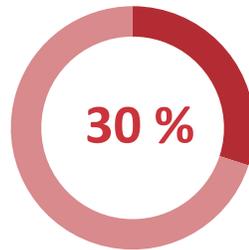
DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE FINANCÉE

Bourses : 389 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2032-2024.

Subventions de projet : 117 titulaires ayant transmis leur rapport final en 2023-2024



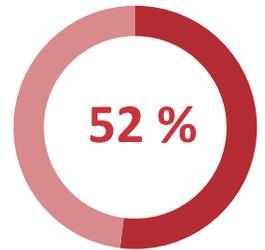
des titulaires de bourses ont diffusé les résultats de recherche auprès du grand public



des titulaires de bourses ont partagé des connaissances avec un milieu de pratique



des titulaires de subvention déclarent des activités de transfert et de partage des connaissances avec des milieux de pratique



des titulaires de subvention déclarent des interventions ou publications grand-public

* titulaires ayant interprété leurs résultats

Enjeu stratégique 3 : La recherche, un incontournable pour répondre aux défis de société

Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société

Objectif 3.1 : Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société en augmentant le nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus en lien avec un grand défi de société – développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique; changements démographiques et vieillissement; entrepreneuriat et créativité; science et société –, grâce aux crédits de la SQRI², et avec des ministères et organismes de l'État qui se sont engagés à relever ces défis.

Indicateur 9 : Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus sur un grand défi de société

Mesure de départ : 30 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	35	40	50
Résultats	60 	82 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQSC a soutenu 82 projets ou programmations de recherche portant sur un grand défi de société, qui s'inscrivent dans les mesures de la SQRI² ou les complètent, notamment :



Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique

- Projet *Transformer l'action pour le climat : la question de l'océan oublié*, par ailleurs financé par le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes (CRABE);
- Institut de recherche AdapT sur la résilience des infrastructures aux changements climatiques et l'économie circulaire;
- Centre de recherche et d'innovation en cybersécurité et société;
- Projets orientés en partenariat, en collaboration avec le FRQNT - réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- Action concertée sur les impacts économiques des changements climatiques, en partenariat avec le FRQNT et le MELCCFP
- Réseau québécois de recherche en économie circulaire, en collaboration avec les deux autres Fonds et à l'initiative du FRQSC;



Changements démographiques et vieillissement de la population

- Renouvellement de trois cohortes, CIMA-Q, BIOVIE et Prevent-AD, dans le cadre de la Plateforme de financement de la recherche intersectorielle sur le vieillissement;
- Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants;



Entrepreneuriat et créativité

- Trois projets de recherche-cr ation Arts et science : *Faux plis; Les liens essentiels : corps et environnement; Symphonie de c eur;*



Science et soci t 

- Neuf projets de recherche sur la d sinformation : cinq en  quipe, un individuel et trois en recherche-cr ation.

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, cherche   intensifier la recherche intersectorielle sur les grands d fis de soci t  r pondant aux enjeux de partenaires du FRQSC :

- Financement renouvel  du R seau qu b cois de recherche sur le vieillissement, de m me que de l'Observatoire international sur les impacts soci taux de l'intelligence artificielle et du num rique (OBVIA), qui a par ailleurs  t  bonifi ;
- Lancement de l'appel de propositions transnational sur la transition urbaine « Driving Urban Transitions », pour financement en 2024-2025. L'objectif de l'appel est de soutenir des projets de recherche ou d'innovation transnationaux abordant les d fis urbains avec le but d'appuyer les villes dans leur transition vers une  conomie et un fonctionnement plus durable ;
- Lancement d'un appel   projet sur le d fi interminist riel de faire du Qu bec une soci t  apprenante apte   s'adapter   un march  du travail en  volution, en collaboration avec le MEIE, le MES et le MESS ;
- Lancement du Programme de recherche en partenariat – Zone d'innovation, lequel s'inscrit dans le d ploiement de la zone d'innovation– Vall e de la transition  nerg tique.

Objectif 3.2 : Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche

Le FRQSC entend accroître l'implication de personnes de milieux autres que ceux de l'enseignement supérieur dans la démarche de recherche : citoyennes et citoyens, milieux utilisateurs publics et privés, milieux communautaires, municipalités, communautés autochtones. Une recherche plus participative s'inscrit dans le mouvement vers une science ouverte, et permet d'accélérer l'innovation et de favoriser la création de ponts entre les chercheuses et chercheurs, les institutions, les disciplines et l'ensemble de la société, selon les plus hauts standards d'éthique et de conduite responsable en recherche. Pour atteindre cet objectif, le FRQSC entend augmenter le soutien à des programmes visant la co-construction réelle de recherche avec différents acteurs de la société, tout en reconnaissant davantage les efforts et la charge de travail associés à la recherche partenariale.

Indicateur 10 : Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société

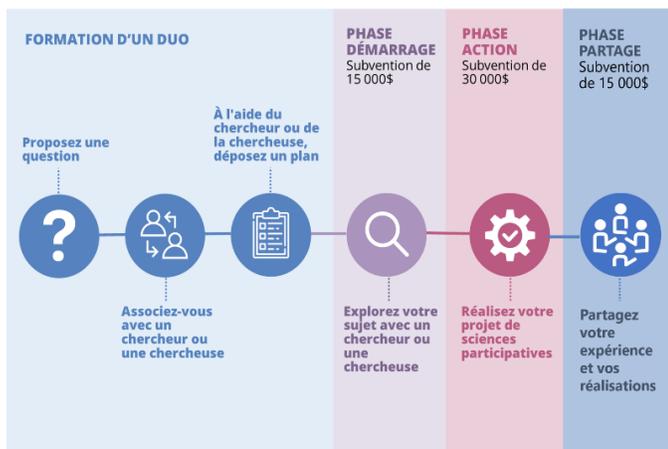
Mesure de départ : 154 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	160	170	175
Résultats	260 	277 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, a soutenu 75 projets de recherche sur les grands défis impliquant différents acteurs de la société en 2023-2024. Le lancement de PERSÉIS, un espace de recherche-société en entrepreneuriat innovant et scientifique, contribue à l'atteinte de la cible, de même que les octrois du programme Science Impact en partenariat avec Esplanade Québec et le soutien de la phase Partage du programme Engagement.

Le FRQSC a également soutenu 150 subventions des Actions concertées, le



Le programme Engagement en bref.

Le nouveau Réseau de recherche en économie sociale et solidaire, 23 regroupements stratégiques et équipes de recherche en partenariat. Ces projets à l'interface du milieu de la recherche et du milieu communautaire reposent sur un processus de co-construction et impliquent, par exemple, des communautés autochtones, les personnels enseignant et scolaire, les municipalités, les ministères. À partir des thématiques des appels à propositions des Actions concertées, les chercheurs et chercheuses disposent d'une entière liberté académique.

Le FRQSC a aussi travaillé à bonifier sa programmation de recherche impliquant différents acteurs de la société par les actions suivantes :

- Lancement de la 4e édition du programme Engagement, pour un financement en 2024-2025. Au total, 45 questions citoyennes ont été posées sur des thématiques comme l'éducation, l'environnement, la politique, la santé ou l'urbanisme ;
- Lancement de deux concours portant sur une société québécoise apprenante apte à s'adapter à un marché du travail en évolution. Cet appel à projets interministériel s'inscrit dans le cadre de la SQRI² et la volonté de participer activement à la résolution de défis de société grâce à des solutions innovantes
- Lancement d'un programme sur les conséquences sociales de la pandémie, en collaboration avec le FRQS ;
- Lancement du Réseau thématique sur l'immigration et les relations interculturelles au Québec qui vise à rassembler les forces vives de la recherche issues de différents secteurs, domaines et milieux;
- Poursuite des travaux du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche, lancés en 2021-2022 (voir l'objectif 1).
- Réflexion, en collaboration avec les deux autres Fonds, sur les statuts en recherche et l'imputabilité des citoyennes et des citoyens qui prennent part à la recherche citoyenne;

438 personnes hors milieu académique dans les programmes en co-construction :

- communautés autochtones • société civile • organismes sans but lucratif • organisations publiques et parapubliques • municipalités • organismes privés • start-ups • accélérateur ou incubateur d'entreprises • établissements de santé •

Objectif 3.3 : Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend promouvoir la contribution de la recherche à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies. L'augmentation du nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant à ces objectifs traduit cet engagement. La SQRI² mise elle aussi sur le développement durable et l'innovation sociale.

Indicateur 11 : Nombre de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies

Mesure de départ : 146 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	170	190	200
Résultats	210 	226 	

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le FRQSC a soutenu 13 bourses et 213 subventions dans des programmes thématiques contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies permettant ainsi l'atteinte de la cible. Le lancement du programme de bourses postdoctorales ciblé sur l'île d'Anticosti, ainsi que le financement de nouveaux regroupements de recherche sur des grands défis de société contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies, ont concouru à ce résultat. Plusieurs Actions concertées ont des thématiques qui peuvent être associées à un ou plusieurs ODD. Le FRQSC a soutenu 142 subventions dans ces Actions concertées, le nouveau Réseau de recherche en économie sociale et solidaire, le Réseau québécois de recherche en économie circulaire ainsi que l'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants. De plus plusieurs projets de collaboration internationale portent sur des thématiques en lien avec les ODD.

L'approche des FRQ concernant la prise en compte des ODD en est une de promotion du rôle de la science et de la communauté scientifique dans l'atteinte des enjeux portés par les ODD. En cela, une section, non transmise à l'évaluation, a été ajoutée dans les formulaires de demande des concours avec une thématique ciblée afin que les personnes candidates puissent identifier la contribution éventuelle de leur projet à un ou des ODD.

TABLEAUX



*Crédit photo : Marie-France Coallier, Le Devoir.
La chorégraphe Rhodnie Désir et ses danseurs en
répétition pour le spectacle Symphonie de cœur.*

2.3 TABLEAUX

Les tableaux couvrent la période de 12 mois allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, en lien avec le suivi annuel du plan stratégique. Ils n'incluent pas les octrois réalisés entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2024, qui sont inclus dans les états financiers audités de l'exercice clos au 31 mai 2024 joints au présent rapport annuel.

TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS DU FRQSC EN 2023-2024*

Axes de programmes	Nombre d'octrois	Part du FRQSC	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche	Part des autres Fonds
FORMATION						
Programmes généraux						
Bourses de maîtrise en recherche	327	4 372 727 \$		4 372 727 \$		116 662 \$
Bourses de doctorat en recherche	868	16 575 437 \$		16 575 437 \$		
Bourses de réintégration à la recherche	11	190 167 \$		190 167 \$		
Bourses de recherche postdoctorale	113	4 828 805 \$		4 828 805 \$		
Bourses postdoctorales en recherche-crédation	17	670 974 \$		670 974 \$		
Bourses postdoctorales - Plan de mobilisation des connaissances	8	266 532 \$		266 532 \$		
Bourses postdoctorales en recherche-crédation - Plan de mobilisation des connaissances	2	77 004 \$		77 004 \$		
Science en exil - volet Étudiantes et étudiants	9	197 500 \$		197 500 \$		
Sous-total	1355	27 179 146 \$		27 179 146 \$		116 662 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Développement durable	10	20 000 \$		20 000 \$		40 000 \$
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	3	163 334 \$		163 334 \$		193 333 \$
Sous-total	13	183 334 \$		183 334 \$		233 333 \$
Milieux de pratique						
Bourses pour stages en milieu de pratique	41	339 500 \$		339 500 \$		
Sous-total	41	339 500 \$		339 500 \$		
Initiation à la recherche						
Bourses d'initiation à la recherche au collégial	51	178 500 \$		178 500 \$		
Bourses d'initiation à la recherche au 1 ^{er} cycle	45	225 000 \$		225 000 \$		
Bourses relève autochtone 1er cycle	63	180 000 \$		180 000 \$		
Sous-total	159	583 500 \$		583 500 \$		
Mobilité						
Bourses pour stages hors Québec	7	40 741 \$		40 741 \$		
Sous-total	7	40 741 \$		40 741 \$		
Total Formation	1 575	28 326 221 \$		28 326 221 \$		349 995 \$
CARRIÈRES EN RECHERCHE ET PROMOTION						
Carrières collégiales						
Dégagement d'enseignement pour la recherche au collégial	37	916 049 \$		916 049 \$		
Sous-total	37	916 049 \$		916 049 \$		
Carrières universitaires						
Soutien à la recherche pour la relève professorale	279	4 076 219 \$		4 076 219 \$	1 100 576 \$	
Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale	14	209 110 \$		209 110 \$	56 460 \$	
Appui à la recherche-crédation / Individuel	7	336 300 \$		336 300 \$	90 801 \$	
Chaire de recherche France-Québec sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression	4	204 150 \$		204 150 \$		195 272 \$
Chaire de recherche en économie créative et mieux-être	4	800 000 \$		800 000 \$		
Appui aux chaires UNESCO	21	367 500 \$		367 500 \$		157 500 \$
Subventions de démarrage	4	37 162 \$		37 162 \$		
Actions concertées : bourses de carrière	3		281 840 \$	281 840 \$		
Sous-total	336	6 030 441 \$	281 840 \$	6 312 281 \$	1 247 837 \$	352 772 \$

Axes de programmes	Nombre d'octrois	Part du FRQSC	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche	Part des autres Fonds
Promotion						
Prix Publication en français Louise-Dandurand	14	28 000 \$		28 000 \$		
Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche	4	6 000 \$		6 000 \$		
Relève étoile Paul-Gérin-Lajoie	12	18 000 \$		18 000 \$		
Projets spéciaux – Diffusion scientifique et valorisation	33	349 745 \$		349 745 \$		179 930 \$
Sous-total	63	401 745 \$		401 745 \$		179 930 \$
Total Carrières en recherche et promotion	436	7 348 235 \$	281 840 \$	7 630 075 \$	1 247 837 \$	532 702 \$
REGROUPEMENTS DE RECHERCHE						
Programmes généraux						
Regroupements stratégiques	26	8 694 788 \$		8 694 788 \$		123 209 \$
Soutien aux équipes de recherche	110	10 556 606 \$		10 556 606 \$		
Soutien aux infrastructures de recherche - IUCAU	10	2 167 356 \$		2 167 356 \$		500 000 \$
Réseau québécois de recherche en économie circulaire	4	333 332 \$		333 332 \$		666 668 \$
Réseau de recherche en économie sociale et solidaire	4	800 000 \$		800 000 \$		
Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants	1	333 333 \$		333 333 \$		666 667 \$
Sous-total	155	22 885 415 \$		22 885 415 \$		1 956 544 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Développement durable	4	1 699 999 \$		1 699 999 \$		2 400 001 \$
Grands défis de société - Science et société	2	154 473 \$		154 473 \$		308 946 \$
Total Grands défis de société	6	1 854 472 \$		1 854 472 \$		2 708 947 \$
Diffusion						
Soutien aux revues scientifiques	59	1 312 819 \$		1 312 819 \$		525 000 \$
Sous-total	59	1 312 819 \$		1 312 819 \$		525 000 \$
Total Regroupements de recherche	220	26 052 706 \$		26 052 706 \$		5 190 491 \$
PROJETS DE RECHERCHE (EN REGROUPEMENT DE CHERCHEUSES ET CHERCHEURS)						
Programmes généraux						
Actions concertées	150		7 841 210 \$	7 841 210 \$	1 973 791 \$	
INNO	6	149 507 \$		149 507 \$	80 735 \$	149 509 \$
Projets de recherche en équipe en milieu collégial	6	357 505 \$		357 505 \$	96 526 \$	
Appui à la recherche-crédation / Équipe	12	623 978 \$		623 978 \$	168 474 \$	
Éthi_C	2	49 945 \$		49 945 \$	40 455 \$	99 890 \$
Sous-total	176	1 180 935 \$	7 841 210 \$	9 022 145 \$	2 359 981 \$	249 399 \$
Grands défis de société						
Grands défis de société - Entrepreneurat et créativité	47	577 284 \$		577 284 \$	215 972 \$	1 136 369 \$
Grands défis de société - Science et société	21	427 018 \$		427 018 \$	186 494 \$	852 802 \$
Sous-total	68	1 004 302 \$		1 004 302 \$	402 466 \$	1 989 171 \$
Collaborations hors Québec						
Initiatives internationales - projets	28	346 610 \$	147 347 \$	493 957 \$	206 531 \$	426 667 \$
Sous-total	28	346 610 \$	147 347 \$	493 957 \$	206 531 \$	426 667 \$
Projets stratégiques						
Projets stratégiques	10	143 082 \$		143 082 \$		202 227 \$
Sous-total	10	143 082 \$		143 082 \$		202 227 \$
Total Projets de recherche	282	2 674 929 \$	7 988 557 \$	10 663 486 \$	2 968 978 \$	2 867 464 \$
GRAND TOTAL DES OCTROIS 2023-2024	2 513	64 402 091 \$	8 270 397 \$	72 672 488 \$	4 216 815 \$	8 940 652 \$

* En complément aux montants des octrois de ce tableau, le FRQSC a investi 7 161 044 \$, dont 357 627 \$ en FIR, dans les programmes conjoints gérés par les autres Fonds. De plus, le Fonds a reçu 435 242 \$ en remboursements de versements en trop des années financières précédentes durant 2023-2024.

TABLEAU 2 : BOURSES ET SUBVENTIONS 2023-2024 LIÉES AUX CRÉDITS DE LA SQRI²

Mesures de la SQRI ²	Programme	Nombre de dossiers	Montant
Relève - initiation	Bourses d'initiation à la recherche au collégial	51	44 245 \$
	Bourses d'initiation à la recherche au 1 ^{er} cycle	45	55 755 \$
<i>Sous-total Relève -initiation</i>		96	100 000 \$
Relève	Bourses de maîtrise en recherche	229	807 234 \$
	Bourses de doctorat en recherche	857	5 234 071 \$
	Bourses de recherche postdoctorale	111	1 511 164 \$
	Bourses de réintégration à la recherche	11	61 029 \$
	Bourses postdoctorales - Plan de mobilisation des connaissances	8	84 997 \$
	Bourses postdoctorales en recherche-crédation	17	213 968 \$
	Bourses postdoctorales en recherche-crédation - Plan de mobilisation des connaissances	2	24 556 \$
Science en exil - volet Étudiantes et étudiants	9	62 981 \$	
<i>Sous-total Relève</i>		1 244	8 000 000 \$
Regroupements et centres	Regroupements stratégiques (incluant ceux cofinancés avec les autres Fonds)	29	1 212 452 \$
	Soutien aux équipes de recherche	110	1 427 743 \$
	Soutien aux infrastructures de recherche – IUCAU	10	293 128 \$
	Centres de recherche cofinancés et gérés par le FRQS	2	66 677 \$
<i>Sous-total Regroupements et centres</i>		151	3 000 000 \$
Grands défis de société	Grands défis de société - Changements démographiques	6	539 938 \$
	Grands défis de société - Développement durable	25	3 342 912 \$
	Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	29	1 136 351 \$
	Grands défis de société - Science et société	84	948 300 \$
<i>Sous-total Grands défis de société</i>		144	5 967 501 \$
Projets de recherche	Programme de collaboration de recherche CNRST-FRQ (Québec-Maroc)	6	118 074 \$
<i>Sous-total Projets de recherche</i>		6	118 074 \$
Total		1 641	17 185 575 \$

TABLEAU 3 : OCTROIS 2023-2024 LIÉS AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ

Grand défi de société	Programme ou initiative	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part du FRQS	Part du FRQSC	Part des partenaires	Montant total	FIR
Changements démographiques et vieillissement de la population	Projets Apogée	2	500 000 \$	500 000 \$			1 000 000 \$	
	Cohorte Breitner-Poirier-Alzheimer	1	66 667 \$	66 666 \$	66 667 \$		200 000 \$	
	Plateforme vieillissement	11	679 311 \$	679 312 \$	679 310 \$	769 715 \$	2 807 648 \$	421 436 \$
	<i>Sous-total</i>	14	1 245 978 \$	1 245 978 \$	745 977 \$		4 007 648 \$	421 436 \$
Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique	Projets Apogée	5	666 666 \$	666 667 \$	1 166 667 \$		2 500 000 \$	
	Bourses Action climatique	10	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$		60 000 \$	
	Bourses postdoctorales FRQ-Anticosti	3	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$		240 000 \$	20 250 \$
	Centre de recherche appliqué sur la biodiversité et les écosystèmes (CRABE)	1	166 666 \$	166 667 \$	166 667 \$		500 000 \$	
	Centre de recherche et d'innovation en cybersécurité et société	1	166 667 \$	166 667 \$	166 666 \$		500 000 \$	
	Déploiement du World Climate Research Programme's Regional Information for Society International (RIFS-IPO)	1	16 666 \$	16 667 \$	16 667 \$		50 000 \$	
	Futur Earth International	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$	
	GEO BON - Réseau d'observation de la biodiversité sur la planète	1	16 667 \$	16 667 \$	16 666 \$		50 000 \$	
	IFQM - Coopération scientifique en appui au secteur maritime	1	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		150 000 \$	
	Institut de recherche AdapT	1	166 666 \$	166 667 \$	166 667 \$		500 000 \$	
	Lexique sur le numérique et l'IA	1	33 334 \$	33 333 \$	33 333 \$		100 000 \$	
	Mila et Helmholtz international Lab	1	33 334 \$	33 333 \$	33 333 \$		100 000 \$	
	OBVIA	1	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$		3 000 000 \$	
	Résilience énergétique - Institut de l'énergie Trottier	1	26 247 \$	26 247 \$	26 246 \$		78 740 \$	21 260 \$
RIISQ	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$		
<i>Sous-total</i>	30	2 842 913 \$	2 842 915 \$	3 342 912 \$		9 028 740 \$	41 510 \$	
Entrepreneuriat et créativité	Adopte Inc.	1	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$		12 000 \$	
	Audace Démarrage	7	233 296 \$	233 296 \$	233 297 \$		699 889 \$	188 972 \$
	Audace Québec-Luxembourg	1	33 334 \$	33 333 \$	33 333 \$		100 000 \$	27 000 \$
	Chercheur d'un jour	1	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$		90 000 \$	
	Création d'entreprise scientifique et innovante (CESI)	1	133 333 \$	133 333 \$	133 334 \$		400 000 \$	
	Espace PERSÉIS	7	227 404 \$	227 401 \$	227 399 \$		682 204 \$	184 196 \$
	Étude sur l'entrepreneuriat scientifique	1	41 667 \$	41 667 \$	41 666 \$		125 000 \$	
	Grad2VC - Formation en investissement dans l'innovation scientifique	1	63 333 \$	63 333 \$	63 334 \$		190 000 \$	
	Innovateur ou innovatrice en résidence	5	133 332 \$	66 666 \$	133 334 \$		333 332 \$	
	Lab2Market (L2M) Validation	1					0 \$	
	OSEntreprendre - prix	4	13 333 \$	13 333 \$	13 334 \$		40 000 \$	
	Projet de recherche-crédation Arts et science	4	85 888 \$	85 889 \$	84 987 \$		256 764 \$	
	QcES - Programme québécois d'entrepreneuriat scientifique	1	66 667 \$	66 666 \$	66 667 \$		200 000 \$	
	Science Impact	29	103 334 \$	103 333 \$	103 333 \$		310 000 \$	
Soutien aux programmes de l'ICRA	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$		
Stimuler l'entrepreneuriat scientifique dans les universités québécoises	1	6 667 \$	6 666 \$	6 667 \$		20 000 \$	5 400 \$	
<i>Sous-total</i>	66	1 375 588 \$	1 308 916 \$	1 374 685 \$		4 059 189 \$	405 568 \$	
Science et société	Programme de recherche sur la désinformation au Québec	9	230 239 \$	230 238 \$	230 239 \$		690 716 \$	186 494 \$
	Dialogue	25	154 470 \$	154 470 \$	154 472 \$		463 412 \$	
	Engagement	28	240 000 \$	235 000 \$	235 000 \$		710 000 \$	190 350 \$
	INGSA Unit in University	7	105 564 \$	106 761 \$	106 779 \$		319 104 \$	
	Regards ODD	6	22 685 \$	22 685 \$	22 685 \$		68 055 \$	
	Réseau francophone international en conseil scientifique	1	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$		300 000 \$	
	Science et société – L'interface	1	19 667 \$	19 667 \$	19 666 \$		59 000 \$	
	Scientifiques en résidence	8	128 335 \$	128 332 \$	128 333 \$		385 000 \$	
	Découvrabilité des contenus scientifiques francophones	1	54 473 \$	54 473 \$	54 473 \$		163 419 \$	
<i>Sous-total</i>	86	1 055 433 \$	1 051 626 \$	1 051 647 \$		3 158 706 \$	376 844 \$	
Total		196	6 519 912 \$	6 449 435 \$	6 515 221 \$	769 715 \$	20 254 283 \$	1 245 358 \$

TABLEAU 4 : PORTRAIT DES ACTIONS CONCERTÉES EN 2023-2024 : BOURSES ET SUBVENTIONS

Thématiques	Volets	Partenaires	Nombre d'octrois	Montant recherche	
				Part du FRQSC	Part des partenaires
Jeu responsable	Bourse de carrière	Mise sur toi	3		281 840 \$
Jeunesse du Québec	Chaire	Secrétariat à la jeunesse	4		438 801 \$
Prévention de la violence armée dans la région de Montréal	Chaire	Ministre responsable de la métropole et de la région de Montréal	1		149 377 \$
Prévention de la violence armée dans la région de Montréal	Living Lab	Ministre responsable de la métropole et de la région de Montréal	1		131 489 \$
Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent - V	Étude longitudinale	MSSS	2		240 338 \$
Pratique des jeux de hasard et d'argent en ligne au Québec	Étude longitudinale	MSSS	1		26 492 \$
Numérique en éducation	Projet de recherche-action	Ministère de l'Éducation	13		181 610 \$
Soutien communautaire familial en milieu inuit	Projet de recherche	Ministère de la Famille	1		20 661 \$
Marginalisation et exclusion sociale des personnes âgées	Projet de recherche et recherche-action	MSSS, MIFI, MAMAH, Ministre responsable des aînés, Société d'habitation du Québec	7		67 591 \$
Pauvreté et exclusion sociale - IV	Projet de recherche	MSSS, MEQ, MIFI, MTESS, ministre responsable des aînés, Société d'habitation du Québec	4		178 441 \$
Pauvreté et exclusion sociale - V	Projet de recherche-action	MSSS, MEQ, MIFI, MTESS, ministre responsable des aînés, Société d'habitation du Québec	1		39 063 \$
Persévérance et réussite scolaires	Projet de recherche et recherche-action; Réseau de recherche	Fondation Antoine Turmel, MEQ	10		686 526 \$
Persévérance et réussite scolaires - VI	Projet de recherche et recherche-action	MEQ	12		161 602 \$
Phénomène de l'exploitation sexuelle des personnes vivant au Québec	Projet de recherche; Synthèse des connaissances	Ministère de la Sécurité publique	3		129 261 \$
Préjugés et représentations associées aux personnes en situation de pauvreté dans les politiques publiques	Projet de recherche	MTESS	1		78 020 \$
Utilisation des écrans et la santé des jeunes	Projet de recherche et recherche-action	MSSS	7		447 211 \$
Littérature	Projet de recherche et recherche-action	MEQ	9		293 884 \$
Proche aidance	Projet de recherche et recherche-action	MSSS	12		610 711 \$
Santé psychologique en milieux de travail	Projet de recherche et recherche-action; Synthèse des connaissances	ARQ, Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, MSSS, MTESS, Régie de l'assurance maladie du Québec, Secrétariat à la condition féminine, SCT	14		625 442 \$
Cannabis	Étude longitudinale; Projet de recherche et recherche-action	MSSS	10		910 991 \$
Besoins émergents en santé et bien-être	Projet de recherche; Synthèse des connaissances	MSSS	2		166 178 \$
Jeux de hasard et d'argent et autres dépendances	Étude longitudinale; Projet de recherche; Synthèse des connaissances	MSSS	6		443 123 \$
Impacts des changements climatiques	Projet de recherche	MELCCFP	7		864 565 \$
Itinérance	Projet de recherche-action; Synthèse des connaissances	MSSS	2		238 399 \$
Maltraitance chez les personnes âgées	Synthèse des connaissances	MSSS	1		34 641 \$
Recherche-action sur le vieillissement actif	Projet de recherche-action	Ministre responsable des aînés	15		495 890 \$
Sécurité routière	Projet de recherche; Synthèse des connaissances	SAAQ	4		180 903 \$
24 thématiques des Actions concertées financées		21 partenaires distincts	153		8 123 050 \$

TABLEAU 5 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE BOURSES DE 2019-2020 À 2023-2024

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées	Bourses offertes	Bourses acceptées (incluant les reports) (b)	Taux de succès (b/a)
Maîtrise					
2019-2020	506	443	181	165	33 %
2020-2021	521	497	182	169	32 %
2021-2022	512	486	192	168	33 %
2022-2023	439	391	198	177	40 %
2023-2024	500	476	224	209	42 %
Doctorat					
2019-2020	1084	944	334	270	25 %
2020-2021	1229	1146	333	260	21 %
2021-2022	1163	1078	328	263	23 %
2022-2023	1087	997	360	283	26 %
2023-2024	1315	1157	387	321	24 %
Postdoctorat					
2019-2020	264	219	84	73	28 %
2020-2021	226	195	85	63	28 %
2021-2022	231	177	80	62	27 %
2022-2023	213	202	84	62	29 %
2023-2024	255	241	95	77	30 %

TABLEAU 6 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE SUBVENTIONS DE 2019-2020 À 2023-2024

	Demands admissibles (a)	Demands recommandées	Demands acceptées (b)	Taux de succès (b/a)
Soutien à la recherche pour la relève professorale				
2019-2020	247	208	82	33 %
2020-2021	225	190	93	41 %
2021-2022	220	165	84	38 %
2022-2023	212	187	97	46 %
2023-2024	235	210	99	42 %
Soutien à la recherche-cr�ation pour la relève professorale				
2019-2020	8	4	3	38 %
2020-2021	11	9	4	36 %
2021-2022	10	7	4	40 %
2022-2023	10	7	5	50 %
2023-2024	11	8	5	45 %
Soutien aux �quipes de recherche				
2019-2020	76	66	21	28 %
2020-2021	76	62	28	37 %
2021-2022	67	58	22	33 %
2022-2023	64	59	35	55 %
2023-2024	49	43	25	51 %
Appui � la recherche-cr�ation – �quipe et individuel				
2019-2020	20	16	7	35 %
2020-2021	19	12	7	37 %
2021-2022	14	10	5	36 %
2022-2023	14	8	7	50 %
2023-2024	13	10	7	54%
Regroupements strat�giques				
2019-2020				
2020-2021	18	16	13	72 %
2021-2022				
2022-2023				
2023-2024				

TABLEAU 7 : PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS*

Sur 5 ans (de 2019-2020 à 2023-2024)											
PROGRAMMES	FEMMES (F)			HOMMES (H)			TOTAL (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles	Octrois offerts
Maîtrise	1 681	694	41 %	797	283	36 %	2 478	977	39 %	68%	71 %
Doctorat	3 644	1 168	32 %	2 234	574	26 %	5 878	1 742	30 %	62%	67 %
Postdoctorat	622	242	39 %	567	186	33 %	1 189	428	36 %	52%	57 %
Carrières en recherche	706	288	41 %	497	202	41 %	1 203	490	41 %	59%	59 %
Autres subventions de recherche	298	146	49 %	336	121	36 %	634	267	42 %	47%	55 %
Total	6 951	2 538	37 %	4 431	1 366	31 %	11 382	3 904	34 %	61%	65 %

Année 2023-2024											
PROGRAMMES	FEMMES (F)			HOMMES (H)			TOTAL (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles	Octrois offerts
Maîtrise	341	161	47 %	159	63	40 %	500	224	45 %	68%	72 %
Doctorat	783	250	32 %	532	137	26 %	1 315	387	29 %	60%	65 %
Postdoctorat	122	51	42 %	133	44	33 %	255	95	37 %	48%	54 %
Carrières en recherche	143	65	45 %	111	47	42 %	254	112	44 %	56%	58 %
Autres subventions de recherche	117	68	58 %	131	54	41 %	248	122	49 %	47%	56 %
Total	1 506	595	40 %	1 066	345	32 %	2 572	940	37 %	59%	63 %

* Donnée de genre issue du champ de salutation dans FRQnet. En raison de leur faible nombre, les personnes ayant sélectionné « Ne pas répondre » en 2023-2024 sont réparties aléatoirement entre les deux autres catégories.

LES RESSOURCES UTILISÉES



La première cohorte de L'interface lors d'une activité à l'Assemblée nationale en novembre 2023.

3. LES RESSOURCES UTILISÉES

Les données présentées dans la partie 3 du présent rapport annuel de gestion sont sur 14 mois, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024, conformément à l'article 38 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation et matière de recherche*.

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif à la fin de l'année financière incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiantes et étudiants et des stagiaires

Secteurs d'activité	2021-2022	2022-2023	2023-2024 (du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mai 2024)	Écart
1. Direction scientifique	24,5	24,5	24,5	0
2. Services partagés	21,2	21,2	21,2	0
Total	45,7	45,7	45,7	0

Formation et perfectionnement du personnel

Proportion de la masse salariale investie en formation

	2022	2023
Proportion de la masse salariale (%)	1,6 %	2,65 %

Nombre moyen de jours de formation par personne

	2022	2023
Personnel d'encadrement	1,68	3,91
Personnel professionnel	1,23	4,28
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	1,21	2,66
Total	1,27	3,57

Somme allouée par personne

	2022	2023
Somme allouée par personne	416 \$	843 \$

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Taux de départ volontaire du personnel régulier

	2021-2022	2022-2023	2023-2024 (du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mai 2024)
Taux de départ volontaire (%)	10,9 %	8 %	4,4 %

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2021-2022	2022-2023	2023-2024 (du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mai 2024)
Nombre de personnes au sein du personnel régulier ayant pris leur retraite	1,67	1,67	0,67

3.2 Utilisation des ressources financières

Dépenses par secteur d'activité

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Budget de dépenses 2023-2024 ¹ (000 \$) (a)	Dépenses prévues au 31 mai 2024 ² (000 \$) (b)	Écart (000 \$) (b-a)	Dépenses réelles 2022-2023 ³ (000 \$) (c)
Dépenses de bourses et subventions	63 346	140 817	77 471	62 714
Dépenses de fonctionnement	7 738	9 087	1 349	6 951
Sous-total⁴	71 084	149 904	78 820	69 665
Autres dépenses ⁵	29 085	25 766	-3 319	21 554
Total	100 169	175 669	75 501	91 219

¹ Collecte des prévisions budgétaires pluriannuelles du gouvernement du Québec.

² Comptes publics 2023-2024 (Dépenses préliminaires).

³ Comptes publics 2022-2023.

⁴ Colonne (a) : Budget de dépenses 2023-2024 du gouvernement du Québec, Crédits et dépenses des portefeuilles.

⁵ Dépenses compensées par des revenus d'autres sources, notamment par des partenariats avec des organismes des secteurs public et privé.

Explications des écarts (b-a)

En vertu du projet de loi n°44 *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*, les actifs et les passifs du Fonds seront transférés, le 1^{er} juin 2024, au Fonds de recherche du Québec, une société d'État du périmètre comptable du gouvernement, instituée en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation*, RLRQ c M-14.1. Le dernier exercice financier du Fonds de recherche du Québec Société et culture débuté au 1^{er} avril 2023 se termine le 31 mai 2024, à la date de l'entrée en vigueur du projet de loi n°44. En avril 2024, le conseil d'administration a approuvé les octrois de l'année 2024-2025 conformément au cycle habituel de ses opérations.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Les ressources informationnelles fournissent un appui indispensable à la réalisation de la mission du FRQSC, mais aussi à l'atteinte de ses objectifs stratégiques et au respect de ses engagements relatifs aux délais présentés dans sa Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens. Les ressources informationnelles sont également au cœur de la transformation numérique.

Faits saillants

Allègement du fardeau administratif pour la communauté de la recherche et pour les membres du personnel. Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, s'est engagé dans un processus d'allègement du fardeau administratif, de façon à devenir une organisation plus agile, plus résiliente et plus efficace dans un environnement en pleine transformation numérique. Un comité de *bonnes pratiques* s'est réuni sur une base hebdomadaire et a priorisé la préparation des grandes opérations du cycle annuel (clôture des concours, admissibilité, constitution des comités d'évaluation, préparation des offres d'octroi), afin de rendre l'expérience plus conviviale et de réduire les écarts de pratiques entre les Fonds.

Quelques réalisations sont à noter :

- Une meilleure structuration de l'information sur le site Web ;
- Le développement d'une authentification unique dans FRQnet par l'entremise d'ORCID;
- La mise en fonction d'un outil de génération de lettres d'annonces, qui a permis au personnel d'économiser du temps dans la production et la mise en disponibilité des lettres d'annonce dans la communauté pour toutes les personnes candidates à nos concours ;
- La rédaction de procédures opérationnelles normalisées en appui à la description des processus de haut niveau pour les programmes de bourses d'excellence (maîtrise et doctorat).

Finalisation de la migration de l'infrastructure informatique et des systèmes d'information vers l'infonuagique. Depuis le 31 mars 2024, le FRQSC, le FRQNT et le FRQS figurent parmi les chefs de file des organismes publics à déployer à 100 % leurs serveurs applicatifs dans la zone d'accueil infonuagique prévue à cet effet en collaboration avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique. C'est dans ce contexte que les FRQ poursuivent la mise en œuvre des exigences du Gouvernement en matière de cybersécurité et de protection des renseignements personnels. En effet, les FRQ respectent toutes les exigences minimales de sécurité du MCN.

Quelques réalisations sont à noter :

- Importante mise à niveau des politiques directives et procédures en matière de sécurité informatique ;
- Plusieurs audits de sécurité effectués, et projet démarré pour mettre en œuvre les recommandations dégagées de l'exercice ;
- Formations et autres mesures de sensibilisation à la cybersécurité.

L'année 2023-2024 a été marquée par le **démarrage du projet de mise à jour de FRQnet 2.0**, le progiciel de gestion intégrée permettant de gérer tout type d'octroi dont le Fonds a la responsabilité dans le cadre de sa mission. Inscrit comme projet phare de la feuille de route du Plan de transformation numérique des FRQ 2023-2027, la mise à jour technologique du système FRQnet contribue à l'atteinte efficace des objectifs de l'organisation. Plusieurs bénéfices découlant du projet sont démontrés conformément au cadre gouvernemental de gestion des bénéfices des projets en ressources informationnelles. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2027-2028.

AUTRES EXIGENCES

8 AVRIL : COMMENT PROFITER DE L'ÉCLIPSE ?

Avec Rémi Quirion,
scientifique en chef du Québec

Une bande dessinée
de Juliette Pierre,
en collaboration avec



Extrait de la bande dessinée consacrée à l'éclipse solaire du 8 avril 2024, réalisée par Juliette Pierre, doctorante en génie mécanique et bédéiste scientifique.

4. AUTRES EXIGENCES

Les données présentées dans la partie 4 du présent rapport annuel de gestion sont sur 14 mois, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mai 2024, conformément à l'article 38 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation et matière de recherche*, à l'exception de la section 4.3 qui est sur 12 mois.

4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

La satisfaction de la clientèle est une préoccupation constante et les équipes des Fonds se sont mobilisées pour répondre rapidement aux requêtes, et ce, dans les délais prévus par la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens.

4.2 Gestion des effectifs

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés²

Catégories	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3	2022-2023 Total en ETC transposés [5]	Évolution [6] = [4] - [5]
1. Personnel d'encadrement	14 497	0	14 497	6,8	6,4	0,4
2. Personnel professionnel	34 165	0	34 165	16	17,1	-1,1
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	23 452	0	23 452	11,0	11,6	-0,6
Total	72 114	0	72 114	33,7	35	-1,3

Note : Le contrôle des effectifs est déclaré par organisme payeur alors que dans les plans d'effectifs, on divise par trois le total de l'effectif aux services partagés entre les trois Fonds de recherche du Québec, car ces ressources desservent les trois Fonds.

Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	2	28 977 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	8	189 748 \$
Total des contrats de service	10	218 725 \$

Note : Les Fonds de recherche du Québec partagent leurs services administratifs. Ainsi certains contrats de service sont partagés entre eux. Les montants sont répartis entre les Fonds selon des clés de répartition.

² Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

4.3 Développement durable

Le FRQSC a adopté le Plan d'action de développement durable 2023-2028 afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028. Le FRQSC poursuit ses actions pour renforcer la gouvernance du développement durable et promouvoir le rôle de la recherche et de la mobilisation des connaissances dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Certaines de ces actions s'ajoutent à celles prévues dans le plan d'action annuel tandis que d'autres y sont étroitement liées.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2023-2024 (1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024)

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions du FRQSC	Indicateurs (mesure de départ : 2022-2023)	Cible 2023- 2024	Résultats 2023-2024
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	1. Soutenir la recherche contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	1. Nombre annuel de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies (210)	210	226
		2. Nombre annuel de personnes soutenues en conseil scientifique (16)	18	22
1.2.1. Soutenir le développement des compétences vertes	2. Soutenir le développement des compétences vertes de la relève en recherche	3. Nombre annuel de membres de la relève étudiante et postdoctorale soutenus par les subventions sur les thématiques liées aux compétences vertes (138)	140	177
1.1.2. Accélérer le développement de l'économie circulaire	3. Accroître le soutien à la recherche portant sur l'économie verte et responsable	4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l'économie verte et responsable (235)	245	269
1.1.3. Soutenir le développement des filières vertes et des technologies propres				
1.3.2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux				
3.1.1. Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables	4. Accroître le soutien à la recherche portant sur une transition socioécologique juste et la santé durable	5. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant une transition socioécologique juste et la santé durable (583)	583	721
3.1.2. Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale				
5.3.1. Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité	5. Favoriser la croissance du financement écoresponsable	6. État d'avancement de la mise en œuvre de nouvelles mesures écoresponsables (SO)	SO	-
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	6. Évaluer la durabilité des interventions structurantes des FRQ	7. Proportion annuelle des interventions structurantes des FRQ ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (SO)	50 %	100 %
5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	7. Augmenter la proportion des acquisitions responsables	8. Proportion annuelle des acquisitions écoresponsables passées dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement (18 %)	25 %	91 %

Synthèse des activités

Indicateur 1. Nombre annuel de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies

Mesure de départ : 210 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	210	220	230	235	240
Résultats	 226				

Le FRQSC a ajouté dans les formulaires des concours thématiques une section, non transmise pour évaluation, permettant aux personnes candidates d'identifier la contribution éventuelle de leur projet à un ou plusieurs ODD. Cette action aide à sensibiliser la communauté de la recherche ainsi que ses partenaires à la contribution de la recherche québécoise à l'atteinte des ODD et à en brosser un portrait : climat, biodiversité, pauvreté, éducation, inégalités, santé, sécurité, et d'autres enjeux interreliés.

Indicateur 2. Nombre annuel de personnes soutenues en conseil scientifique

Mesure de départ : 16 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	18	18	18	20	20
Résultats	 22				

Le lancement du programme de scientifiques en résidence dans les municipalités, les ministères et les organismes, qui s'inscrit dans les mesures de la SQRI², a contribué à l'atteinte de la cible. Neuf appels à candidatures ont été lancés : Laval et Sherbrooke, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), Secrétariat du Conseil du trésor, Assemblée nationale, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), organisme sans but lucratif IVÉO, Comité consultatif sur les changements climatiques. En 2023-2024, cinq de ces résidences ont été comblées (Laval, Sherbrooke, MCN, Assemblée nationale et Comité consultatif).

Indicateur 3. Nombre annuel de membres de la relève étudiante et postdoctorale soutenus par les subventions sur les thématiques liées aux compétences vertes

Mesure de départ : 138 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	140	150	170	190	190
Résultats	 177				

Le FRQSC a soutenu des subventions de recherche, ayant un objectif affiché de soutien à la relève en recherche, sur les thématiques de l'économie circulaire, la transition socioécologique juste et l'économie sociale et solidaire. De plus, les FRQ soutiennent des subventions de recherche dans les zones d'innovation, par exemple celle de la Vallée de la transition, qui ont également pour objectif de formation de la relève en recherche.

Indicateur 4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l'économie verte et responsable

Mesure de départ : 235 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	245	245	250	250	255
Résultats	 269				

Les FRQ soutiennent des subventions de recherche portant sur l'économie verte et responsable, notamment sur des thématiques telles que l'économie circulaire, protection des écosystèmes, adaptation aux changements climatiques et la gestion durable des ressources naturelles. La poursuite des projets du soutien du Réseau québécois de recherche en économie circulaire a notamment contribué à l'atteinte de la cible.

Indicateur 5. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant une transition socioécologique juste et la santé durable

Mesure de départ : 583 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	583	613	613	623	623
Résultats	 721				

Dans le cadre du programme des actions concertées, le FRQSC soutient plusieurs projets portant sur une transition socio-écologique juste, notamment sur la pauvreté et l'exclusion sociale et l'itinérance, contribuant ainsi à l'atteinte de la cible.

Indicateur 6. État d'avancement de la mise en œuvre de nouvelles mesures écoresponsables

Mesure de départ : Sans objet en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	SO	Élaboration	Élaboration	Nouvelles mesures écoresponsables mises en œuvre	
Résultats	-				

Le [rapport du Comité intersectoriel étudiant sur l'écoresponsabilité en recherche](#) a été lancé et diffusé auprès de la communauté. Les FRQ examinent les recommandations qui leur sont adressées.

Indicateur 7. Proportion annuelle des interventions structurantes des FRQ ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité

Mesure de départ : Sans objet en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	50 %	60 %	65 %	70 %	80 %
Résultats	 100 %				

Les FRQ ont fait l'évaluation de la durabilité de la mise à jour de la Stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, seule stratégie ou politique révisée en 2023-2024.

Indicateur 8. Proportion annuelle des acquisitions écoresponsables passées dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement

Mesure de départ : 18 % en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	25 %	25 %	30 %	40 %	50 %
Résultats	 91 %				

Des indicateurs d'acquisition responsable sont associés à 10 des 11 contrats publiés par les FRQ dans le système d'appel d'offres du gouvernement (SEAO).

4.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles a été adopté en juin 2017 et est disponible dans un fichier accessible à tout le personnel.

En 2023-2024, aucune divulgation d'acte répréhensible à l'égard du FRQSC n'a été reçue par la personne responsable de suivi des divulgations.

Une capsule de formation concernant la divulgation des actes répréhensibles à l'égard des FRQ a été diffusée en mai 2023 auprès des membres du personnel. Cette capsule est depuis obligatoire pour tous les nouveaux membres du personnel.

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics

Adoption : 5 avril 2012 (résolution CA50-2012.04.05-R363)

Révision : 22 juin 2016

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30, a. 3.01)

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30, r. 1)

PRÉAMBULE

En septembre 1998, le gouvernement a adopté, en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30), le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à l'article 34 de ce règlement, les membres du conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 19 décembre 2002 (résolution CA06-2002.12.19-R024). Ce Code d'éthique et de déontologie a été amendé le 12 décembre 2003 (résolution CA14-2003.12.12-R065).

Le 1^{er} juillet 2011, date de l'entrée en vigueur de la loi 130, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est devenu le Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Le 5 avril 2012, le conseil d'administration du Fonds a adopté une version actualisée du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. Cette version fut de nouveau modifiée le 22 juin 2016. Ce code d'éthique est conforme à la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (R.L.R.Q. c. M -15.1.0.1).

SECTION I

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Objet et champ d'application

1. Le présent Code d'éthique et de déontologie précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration du Fonds afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté universitaire et collégiale, des partenaires publics et privés et de la population dans l'excellence, l'intégrité, la transparence, et la neutralité du Fonds.

Le présent Code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration du Fonds (ci-après appelés « administrateurs ») et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseil d'administration au sein d'entreprises ou d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

Chaque administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter également les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

Définitions

2. Dans le présent Code, les termes suivants désignent :

- « *Administrateur* » : chaque membre du conseil d'administration du Fonds.
- « *Fonds* » : le Fonds de recherche du Québec — Société et culture.
- « *Établissement* » : établissement public, incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tout autre établissement reconnu par le Fonds (voir les Règles générales communes).

Mission du Fonds

3. Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines, ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres, ainsi que la diffusion des connaissances dans ces secteurs. Il doit également promouvoir et aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et par l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Enfin, il doit établir les partenariats nécessaires à la réalisation de sa mission.

Valeurs éthiques

4. Les administrateurs sont nommés par le ministre pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du Fonds et à la bonne administration de ses biens. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent agir au mieux des intérêts du Fonds et en s'inspirant des valeurs contenues dans la *Déclaration de valeurs éthiques* du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence.

SECTION II

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES EN COURS DE MANDAT

Objectivité

5. L'administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'administrateur n'est pas le représentant d'un groupe d'intérêt ou de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration.

Confidentialité

6. L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. Notamment, l'administrateur ne doit en aucun cas faire connaître le résultat des décisions relativement à tout règlement ou à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le Fonds.

Conflit d'intérêts

7. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme, un établissement ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du Fonds.

Tout autre membre du conseil d'administration ayant un intérêt dans une telle entreprise, un tel organisme, un tel établissement ou une telle association doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au scientifique en chef et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise, l'organisme, l'établissement ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est le recteur ou le vice-recteur d'un établissement qui a signé une demande de financement d'infrastructure.
- b) qui est le directeur d'un groupe, d'un centre ou d'un réseau qui est en renouvellement ou en évaluation d'infrastructure.

L'administrateur doit déclarer au Fonds tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts.

Est notamment en situation de conflit d'intérêts l'administrateur qui a un intérêt personnel direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant toute matière ou sujet soumis à l'ordre du jour d'une séance du conseil.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octrois en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est lui-même candidat.

- b) dont un membre de sa famille immédiate [enfant, frère/sœur, père/mère, conjoint(e)] a soumis sa candidature OU quelqu'un pour qui on démontre un intérêt tout particulier.

Déclaration d'intérêts

Le mode de gestion des conflits d'intérêts adopté par le Fonds repose de prime abord sur la divulgation volontaire des informations pertinentes. À cette fin, les administrateurs remplissent une Déclaration d'intérêts pertinente à la fonction de membre du conseil d'administration au moment de leur entrée en fonction. Les informations qui y sont divulguées sont confidentielles et ne servent qu'à l'évaluation et à la résolution des situations de conflit d'intérêts. Toutefois, l'information concernant tout soutien financier provenant actuellement des FRQ est du domaine public. Par conséquent, cette portion de la déclaration sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

La déclaration relative à leurs intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration doit être renouvelée annuellement et l'administrateur doit déposer une déclaration chaque fois qu'une nouvelle situation rend inexacte sa dernière déclaration. L'administrateur doit signer à cet effet la déclaration d'intérêts et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Demande de financement en cours de mandat

- 8. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent présenter de demande de financement au Fonds à compter du jour de la prise d'effet de leur nomination, et ce, pour la durée de son mandat.

Tous les autres administrateurs peuvent faire des demandes de financement, et ce, pour la durée de leur mandat. Toutefois, ils doivent s'engager à mettre à jour leur déclaration d'intérêts au moment de présenter une demande de financement.

L'administrateur s'engage à ne pas chercher à connaître le nom des personnes qui ont à traiter de la demande de subvention ou de bourse ou encore de prendre connaissance de la recommandation d'un comité d'évaluation avant le vote des enveloppes budgétaires.

Participation à l'évaluation

- 9. Les administrateurs ne peuvent participer, à un comité d'évaluation scientifique du Fonds. Toutefois, le directeur scientifique du Fonds peut participer, à titre d'observateur seulement, aux séances d'un comité d'évaluation scientifique du Fonds. S'il le fait, il doit alors s'abstenir de voter sur les octrois au sujet desquels il a participé au comité d'évaluation scientifique à titre d'observation.

Les administrateurs peuvent toutefois participer à un comité de pertinence ou stratégique.

Biens du Fonds

- 10. L'administrateur ne doit pas confondre les biens du Fonds avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

Position d'initié

11. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Traitement de faveur

12. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

Cadeaux et avantages

13. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

SECTION III

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES APRÈS LE MANDAT

Avantages indus

14. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du Fonds.

Information confidentielle

15. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Fonds, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.

Restrictions dans l'année suivant la fin du mandat

16. Il est interdit à l'administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Fonds est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, les administrateurs en fonction ne peuvent traiter, dans les circonstances décrites au précédent alinéa avec un ancien administrateur dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.

Demandes de financement suivant la fin du mandat

17. Les administrateurs peuvent soumettre des demandes de financement, après l'expiration de leur mandat. Les administrateurs à temps plein le peuvent également, sauf s'il s'agit d'un programme dont les règles ont été instaurées ou substantiellement modifiées dans l'année précédant le départ. Dans ce cas, l'administrateur à temps plein doit laisser passer un concours ou, si ce dernier ne survient pas dans la première année, une année complète.

SECTION IV

DISPOSITIONS FINALES

Autorité compétente

18. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect, par les administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie.

Aux fins disciplinaires, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président du conseil d'administration et des administrateurs du Fonds.

Caractère public

19. Les règles du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds sont d'intérêt public. Elles doivent être accessibles au public.

Déclaration

20. L'administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au Fonds, signer la déclaration présentée à l'ANNEXE A, par laquelle il accepte de se conformer à l'ensemble des dispositions du présent Code d'éthique et de déontologie, et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Entrée en vigueur

21. Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Fonds.

4.6 Gouvernance des sociétés d'État

Le FRQSC est administré par un conseil d'administration composé de 13 membres au 31 mai 2024, dont quatre membres indépendants sur les sept personnes qualifiées lors de la dernière nomination³. Il est formé de sept femmes et six hommes, dont une personne de moins de 35 ans, et 23 % de ses membres sont des personnes représentatives de la société québécoise.

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mai 2024, le mandat de quatre membres est arrivé à échéance et deux membres ont remis leur démission. Compte tenu des changements à venir dans la composition du CA en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et du dépôt du projet de *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation et matière de recherche*, le FRQSC n'a pas transmis au gouvernement les dossiers de candidature pour le renouvellement des mandats et pour combler les postes vacants.



Rémi Quirion

Président du conseil d'administration

Début du troisième mandat : 1^{er} septembre 2021

Fin du troisième mandat : 31 août 2024^{4,5}

Depuis le 1^{er} septembre 2011, Rémi Quirion occupe le poste de scientifique en chef du Québec.

Jusqu'à sa nomination, Rémi Quirion était vice-doyen aux sciences de la vie et aux initiatives stratégiques de la Faculté de médecine de l'Université McGill et conseiller principal de l'Université McGill. Il était également directeur scientifique du Centre de recherche de l'Institut Douglas, professeur titulaire de psychiatrie à l'Université McGill, et directeur exécutif de la Stratégie internationale de recherche concertée sur la maladie d'Alzheimer des Instituts de recherche en santé du Canada.

Il préside le conseil d'administration de l'INGSA, et siège aux conseils d'administration de Montréal In Vivo, de Génome Québec, du CIFAR, de l'Institut de la technologie pour l'Humain, du CQDM et de l'Université du Rwanda.

Rémi Quirion est titulaire d'un doctorat en pharmacologie de l'Université de Sherbrooke.

³ En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ c. G-1.02), le FRQSC doit divulguer des indications concernant le statut de membre indépendant des membres de son conseil d'administration (CA). Certains membres qui composent le CA au 31 mars 2024 ont été nommés avant l'entrée en vigueur de cette exigence, soit avant le 3 juin 2022. Ainsi, la qualité de membre indépendant n'a pas été déterminée au moment de leur nomination.

⁴ La *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation et matière de recherche* est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2024. Ainsi le mandat de tous les membres du CA s'est terminé au 31 mai 2024, à l'exception de celui du scientifique en chef du Québec, qui s'est prolongé jusqu'à la nomination du conseil d'administration du FRQ, conformément aux dispositions transitoires de la Loi.

⁵ Le mandat du scientifique en chef du Québec a été prolongé jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé de nouveau. Ainsi, le mandat de Rémi Quirion est prolongé au-delà du 31 août 2024.



Bernard Tremblay

Vice-président du conseil d'administration

Début du deuxième mandat : 28 juin 2023

Fin du deuxième mandat : 31 mai 2024

Membre indépendant

Bernard Tremblay est président-directeur général de la Fédération des cégeps.

Auparavant, il a occupé divers postes au sein de la Fédération des commissions scolaires du Québec, notamment à titre de directeur des relations du travail, secrétaire général et directeur des affaires juridiques. Il a été président du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF). Il a également été négociateur et porte-parole patronal dans les négociations au niveau national.

Il siège aux conseils d'administration de Savoir Média, de Collecto, de la Commission des partenaires du marché du travail, de la Fédération des cégeps, de Synchronex et du Regroupement des fondations des cégeps.

Bernard Tremblay est membre du Barreau du Québec et titulaire d'une maîtrise en droit public axée principalement sur les droits et libertés de la personne en contexte éducatif. Il a également une maîtrise en administration publique à l'École nationale d'administration publique.



Louise Poissant

Début du second mandat : 1^{er} octobre 2020

Fin du second mandat : 31 mai 2024

Louise Poissant est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture depuis le 1^{er} octobre 2015.

Après avoir enseigné au Département de communication de l'Université d'Ottawa, elle a occupé le poste de professeure titulaire à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM. Elle a aussi dirigé le Centre interuniversitaire des arts médiatiques et a été doyenne de la Faculté des arts de l'UQAM.

Elle siège aux conseils d'administration de Savoir Média, du CTREQ et de Synapse C.

Louise Poissant est titulaire d'un doctorat en philosophie de l'Université de Montréal.



Marco Bacon

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Membre indépendant

Marco Bacon, membre de la Nation des Pekuakamiulniuatsh, est directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ) à l'UQAM.

De septembre 2009 à juin 2019, il a occupé la fonction de directeur du Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Auparavant, il avait travaillé pendant plusieurs années dans le domaine de l'éducation pour le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean. Il a été membre de la commission sectorielle en éducation de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Il siège aux conseils d'administration du Centre d'innovation des Premiers Peuples et du Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Marco Bacon est titulaire d'une maîtrise en arts (volet transmission) de l'Université du Québec à Chicoutimi.



David Carpentier

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Membre indépendant

David Carpentier est candidat au doctorat et chargé de cours à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa. Il est également membre du comité intersectoriel étudiant depuis 2021.

David Carpentier est titulaire d'une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).



Ani Castonguay

Début du premier mandat : 2 décembre 2020

Fin du premier mandat : 1^{er} décembre 2023⁶

Ani Castonguay est première vice-présidente, Communications et cheffe de la marque, à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ).

Auparavant, elle a été directrice, puis vice-présidente au bureau du président et chef de la direction de la CDPQ. Elle a également travaillé chez Bombardier et BCE.

Elle siège aux conseils d'administration du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) et de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Ani Castonguay détient une maîtrise en communications internationales de l'American University, à Washington.

⁶ Lorsque le mandat arrive à échéance, les membres peuvent demeurer en poste en attendant le renouvellement de leur mandat ou leur remplacement.



Carmen Dionne

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Carmen Dionne est professeure titulaire au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières depuis 1997. Elle est titulaire de la Chaire UNESCO : Petite enfance et intervention précoce inclusive.

Au cours de sa carrière, elle a dirigé plusieurs infrastructures et projets de recherche sur le développement des pratiques auprès des jeunes enfants, dont la Chaire de recherche du Canada en intervention précoce de 2005 à 2015.

Carmen Dionne est titulaire d'un doctorat en psychopédagogie de l'Université de Montréal.



Marie-Hélène Gagné

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Marie-Hélène Gagné est psychologue et professeure titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval. Elle est membre du centre de recherche Jeunes, familles et réponses sociales (JEFAR), du centre Recherches appliquées et interdisciplinaires sur les violences intimes, familiales et structurelles de l'Université Laval, ainsi que du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Elle a été titulaire de la Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance (2012-2022), directrice scientifique du centre JEFAR (2018-2021) et vice-doyenne à la recherche de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (2019-2021).

Marie-Hélène Gagné est titulaire d'un doctorat en psychologie de l'UQAM.



Corinne Gendron

Début du premier mandat : 8 avril 2020

Fin du premier mandat : 7 avril 2023

Corinne Gendron est professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, où elle dirige la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable. Elle copréside le pôle Technologie, économies et sociétés à l'Académie des technologies de France et préside le Comité des parties prenantes d'Excelia tout en participant à plusieurs conseils scientifiques. Elle est membre additionnelle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement depuis 2011.

Corinne Gendron est avocate et est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'UQAM.



Lise Gill

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Membre indépendante

Lise Gill est une kukum (grand-mère) de la communauté ilnu de Mashteuiatsh, une Pekuakamiulnushkueu.

Elle s'est consacrée plusieurs années à la défense des droits des Premiers Peuples au sein du Conseil tribal Mamuitun et d'organismes de défense des droits de la personne, telle l'Association des femmes autochtones du Québec. Elle a œuvré dans le domaine culturel des Premiers Peuples en tant que membre du conseil d'administration et présidente de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh et de la Fondation de l'héritage culturel autochtone. Elle a réalisé une des premières études sur les femmes autochtones en milieu urbain au Québec, et ce, pour le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. Elle a siégé au Comité d'éthique de la recherche chez les êtres humains de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Lise Gill est titulaire d'une maîtrise en science politique de l'Université Laval.



Raef Gouiaa

Début du premier mandat : 2 février 2022

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Raef Gouiaa est professeur agrégé et directeur du Module des sciences comptables à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est responsable du Groupe de recherche sur la performance à l'UQO, et membre du CPA-Canada Accounting and Governance Research Centre et de l'Association de contrôle de gestion. Raef Gouiaa occupe le poste de vice-président Relève au Regroupement des CPA de l'Outaouais.

Il siège aux conseils d'administration de la coopérative scolaire Coopsco et du Regroupement des CPA de l'Outaouais.

Raef Gouiaa est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA, CMA). Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires pour cadre de l'UQO et de l'Université du Québec à Montréal, ainsi que d'un doctorat en sciences de gestion de l'Université de Sfax en Tunisie.



Éric Lefebvre

Début du premier mandat : 8 avril 2020

Fin du premier mandat : 7 avril 2023

Éric Lefebvre est directeur général au Partenariat du Quartier des spectacles.

Il a fondé CHOQ-La radio universitaire de l'UQAM, et a été directeur général de CIBL. Il a également créé Synapse C, le pôle sur les données massives en culture.

Il siège aux conseils d'administration de la Table de concertation du Faubourg St-Laurent et du Global Cultural District Network.

Éric Lefebvre est titulaire d'un baccalauréat ès arts en communication de l'UQAM.



Hélène Vézina

Début du premier mandat : 28 juin 2023

Fin du premier mandat : 31 mai 2024

Hélène Vézina est professeure au Département des sciences humaines et sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi. Depuis 2010, elle dirige le Projet BALSAC en charge du développement et de l'exploitation du fichier de population.

Hélène Vézina est titulaire d'un doctorat en démographie de l'Université de Montréal.

OBSERVATRICE DU MEIE

Marie-Noëlle Perron

Directrice de la coordination et des stratégies clients

Nommée le 26 juin 2016

Comités statutaires du conseil d'administration

Le conseil d'administration confie des mandats particuliers à cinq comités statutaires, à savoir le comité de gouvernance et des ressources humaines, le comité des programmes, le comité d'audit, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, et enfin, le comité intersectoriel étudiant. Le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique et le comité intersectoriel étudiant sont composés de membres externes.

Membres du comité intersectoriel étudiant au 31 mai 2024

Mathilde Jutras	Présidente du comité et membre du conseil d'administration du FRQNT
Yan Bertrand	Vice-président du comité et membre du conseil d'administration du FRQS
David Carpentier	Vice-président du comité et membre du conseil d'administration du FRQSC
Catherine Cimon-Paquet	Membre du comité des programmes du FRQSC
Maëlle Corcuff	Membre du comité des programmes du FRQS
Marie-Violaine Dubé-Ponte	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQS
Gabrielle Duguay	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQSC
Lawrence Labrecque	
Samuel Leduc-Frenette	
Virginie Houle	
Félix Proulx-Giraldeau	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQNT
Simone Têtu	Membre du comité des programmes du FRQNT

Participation des membres aux séances ordinaires et extraordinaires du conseil d'administration et de ses comités

Membres au 31 mai 2024	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et de ressources humaines	Comité des programmes	Comité d'audit	Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique	Comité intersectoriel étudiant
Rémi Quirion	8/8 (président)	5/5 (président)	-	5/5	-	-
Marco Bacon	6/6	-	-	2/3	-	-
David Carpentier	6/6	-	-	-	-	5/5
Ani Castonguay	7/8	5/5	-	-	-	-
Carmen Dionne	6/6	-	2/2	-	-	-
Marie-Hélène Gagnon	6/6	3/3	-	-	-	-
Corinne Gendron	6/8	-	1/2	-	2/2 (présidente)	-
Lise Gill	6/6	-	-	-	2/2	-
Raef Gouiaa	6/8	-	-	5/5	-	-
Éric Lefebvre	8/8	-	-	5/5 (président)	-	-
Louise Poissant	8/8	-	3/3 (présidente)	5/5	2/2	-
Bernard Tremblay	6/8	3/5	-	-	-	-
Hélène Vézina	6/6	-	2/2	-	-	-

Formations

Une capsule de formation d'une quinzaine de minutes sur les sciences citoyennes a été envoyée à l'ensemble des membres du conseil d'administration. De plus, les membres ont été sondés sur leurs intérêts et besoins en matière de formation.

Responsabilités du conseil d'administration

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mai 2024, le **conseil d'administration** a tenu cinq séances ordinaires, trois séances extraordinaires et une réunion d'information. Il a adopté par résolution :

- Les plans d'action 2023-2024 et 2024-2025 du FRQSC (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines), ainsi que les budgets 2023-2024 et 2024-2025 (sur recommandation du comité d'audit);
- Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du FRQSC (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines) et les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2023 (sur recommandation du comité d'audit);
- Le plan d'action de développement durable 2023-2028 du FRQSC (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Le plan d'effectif 2023-2024 et celui de 2024-2025 (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- La nomination de membres aux comités statutaires du conseil et au comité sur la conduite responsable en recherche (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Les révisions apportées aux règles générales communes des FRQ (sur recommandation du comité des programmes et du comité de gouvernance et des ressources humaines), ainsi qu'aux règles et modalités des programmes du FRQSC – incluant les ajustements apportés aux programmes de bourses d'initiation à la recherche pour la relève au collégial et au 1^{er} cycle;
- La collecte de données des prévisions budgétaires pluriannuelles du Secrétariat du Conseil du trésor pour le FRQSC (sur recommandation du comité d'audit);

- La Politique de gouvernance sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Le rapport du comité intersectoriel étudiant intitulé *L'écoresponsabilité en recherche : constats, solutions et impacts* (sur recommandation du comité intersectoriel étudiant).

Responsabilités des comités statutaires du conseil d'administration

Outre les sujets ayant fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration :

- Le **Comité de gouvernance et des ressources humaines** a participé aux discussions stratégiques entourant l'augmentation de la valeur des bourses, la sécurité en recherche et le projet *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation et matière de recherche*. Il a assuré le suivi de la mise en œuvre du décret 221-2023 pour la rémunération des membres du conseil d'administration. Il a aussi assuré la mise à jour de la stratégie des FRQ en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et du développement de deux directives : l'une en cas d'incident de confidentialité impliquant des renseignements personnels et l'autre sur l'application de la Charte de la langue française. Il a également assuré le suivi du développement d'un énoncé de protection des renseignements personnels et confidentiels;
- Le **Comité des programmes** a notamment assuré le suivi du développement d'un réseau sur la mutualisation des revues et d'un réseau sur l'économie sociale et solidaire. Il a également assuré le suivi du développement des Actions concertées. Un comité des programmes spécial, composé de trois membres du comité des programmes de chaque Fonds, s'est réuni afin de discuter des règles des programmes de postdoctorat harmonisées;
- Le **Comité d'audit** a notamment examiné les prévisions budgétaires pluriannuelles dans le contexte des compressions budgétaires annoncées en décembre 2023, et a assuré le suivi du budget et du plan d'audit des états financiers par le Vérificateur général du Québec;
- Le **Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique** a discuté des enjeux éthiques entourant l'inclusion des citoyennes et citoyens partenaires dans les demandes de financement;
- Le **Comité intersectoriel étudiant** a contribué aux réflexions des FRQ concernant l'harmonisation des programmes de bourses postdoctorales des FRQ. Il a organisé un webinaire afin de mobiliser le milieu universitaire sur l'écoresponsabilité en recherche et a présenté les pistes d'action de son rapport au personnel des FRQ. Le comité a poursuivi sa rédaction de deux rapports : l'un sur la langue française et l'autre sur la santé psychologique des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs. Ce dernier rapport est alimenté par une consultation menée dans le cadre de l'École d'été de Thèsez-vous.

Rémunération des membres du conseil d'administration

Les tableaux ci-dessous présentent la rémunération des membres du conseil d'administration admissibles en vertu du décret 221-2023, qui prévoit les conditions entourant la rémunération des membres du CA.

Rémunération des membres pour les séances tenues entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

Nom du membre	Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités		Avantages versés E	Rémunération globale pour l'année financière ¹ F = A+B+C+D+E
	Présidence A	Membre B	Présidence C	Membre D		
David Carpentier	-	10 600 \$	-	2 100 \$	-	12 700 \$
Lise Gill	-	10 600 \$	-	700 \$ ²	-	11 300 \$
Éric Lefebvre	-	10 600 \$	3 150 \$	-	-	13 750 \$
Membre dont le mandat s'est terminé en 2023-2024 ayant reçu une rémunération :						
Julie Bernard	-	2 650 \$	1 050 \$	-	-	3 700 \$

¹. Le décret 221-2023 est entré en vigueur le 1^{er} avril 2023. Le FRQSC a mis en œuvre la rémunération des membres de son CA à compter de la séance de juin 2023. La rémunération annuelle prévue par le décret est répartie en fonction du nombre de séances tenues dans une année, soit quatre séances par CA et par comité statutaire. Ainsi, les membres du CA admissibles touchent 2 650 \$ pour une séance du CA et 700 \$ pour une séance d'un comité. À titre de président ou présidente, les membres du CA admissibles touchent 5 300 \$ pour une séance du CA et 1 050 \$ pour une séance d'un comité. La rémunération est versée en une fois, après que tous les comités statutaires et le CA sont terminés.

². Il n'y a une qu'une seule séance du Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique visée par la rémunération depuis sa mise en œuvre.

Rémunération des membres pour les séances tenues entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mai 2024

Nom du membre	Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités		Avantages versés E	Rémunération globale pour l'année financière ¹ F = A+B+C+D+E
	Présidence A	Membre B	Présidence C	Membre D		
David Carpentier	-	5 300 \$	-	700 \$	-	6 000 \$
Lise Gill	-	5 300 \$	-	-	-	-
Éric Lefebvre	-	5 300 \$	-	-	-	-

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Nombre total de demandes reçues

Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Demandes de rectification	Total
11*	5	0	16

*Une (1) demande d'accès à des documents administratifs a fait l'objet d'un désistement.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Demandes de rectification
0 à 20 jours	11	5	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	11	5	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière			Dispositions de la Loi sur l'accès invoquées
	Documents administratifs	Renseignements personnels	Rectifications	
Acceptée	3	3	0	47(1) et 57(4)
Partiellement acceptée	4	2	0	1, 14, 23, 24, 37, 47(3), 48, 53 et 54
Refusée	2	0	0	1, 53, 54, 47(3) et 9 de <i>Loi sur les Archives</i>
Autre*	2	0	0	1 et 48

* Sont documentées dans la catégorie « Autre », les demandes irrecevables (article 42 de la *Loi sur l'accès*, ci-après « LAI »), inapplicables (article 9 LAI) ou redirigées vers un ou d'autres organismes publics (article 48 LAI). Se retrouvent également ici toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu (article 1 LAI) ou tout autre type de situation, par exemple le désistement de la personne requérante.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	1

4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Émissaire et comité permanent

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire?	oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent?	non
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	n/a
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État? Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	oui Annonce lors d'une rencontre du personnel, séances d'information données par l'émissaire, divers courriels envoyés de la part de l'émissaire aux membres du personnel, création d'une section dédiée dans l'intranet.

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ?	Directive envoyée au MLF avant le 1 ^{er} juin 2024
Si vous avez une directive particulière : <ul style="list-style-type: none"> Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française : Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ? 	
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	oui
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions :	2
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> ?	87 %

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
<p>Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État ?</p> <p>Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :</p>	<p>oui</p> <p>Séance d'information en direct à tous les membres du personnel (21 juin 2023), séance d'information enregistrée (28 juillet 2023) et rendue disponible dans l'intranet, séance d'information ciblée pour les membres du personnel qui ont pour tâche la négociation d'ententes et de contrats</p>
<p>L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion, ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français, ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.</p> <p>Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont exigés ? • sont souhaitables ? 	<p>Exigés : 5</p> <p>Souhaitables : 7</p>
<p>Est-ce que votre organisation a publié cette information sur son site Web dans les trois mois suivant la fin de son année financière?</p>	<p>oui</p>

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
<p>Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application?</p> <p>Si oui, expliquez lesquelles :</p>	<p>oui</p> <p>Séance d'information en direct à tous les membres du personnel (21 juin 2023), séance d'information enregistrée (28 juillet 2023) et rendue disponible dans l'intranet, séance d'information ciblée pour les membres du personnel qui ont pour tâche la négociation d'ententes et de contrats</p>

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024



RAPPORT DE LA DIRECTION

En vertu de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* (LQ 2024 c. 16), le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec - Santé et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture sont regroupés au 1^{er} juin 2024 au sein du Fonds de recherche du Québec. Les informations à l'égard de cette opération de restructuration sont présentées à la note afférente aux états financiers.

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont aucun membre ne fait partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC
Scientifique en chef du Québec



Louise Poissant, Ph. D., MSRC
Directrice scientifique

Québec, le 29 novembre 2024



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2024, et l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice de 14 mois clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mai 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de 14 mois clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observation

J'attire l'attention sur la note 3 des états financiers, qui fait état de la fusion du Fonds et du regroupement de son patrimoine au sein du Fonds de recherche du Québec depuis le 1er juin 2024. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice

Montréal, le 29 novembre 2024

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ
DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024

	31 mars 2024 (12 mois) Budget	31 mai 2024 (14 mois) Réal	31 mars 2023 (12 mois) Réal
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 5)	82 432 888 \$	99 528 821 \$	78 472 822 \$
Intérêts et autres revenus	<u>3 829 414</u>	<u>4 926 560</u>	<u>3 566 218</u>
	<u>86 262 302</u>	<u>104 455 381</u>	<u>82 039 040</u>
CHARGES			
Subventions et bourses octroyées	82 055 753	166 582 351	74 695 063
Fonctionnement (note 6)	<u>7 262 476</u>	<u>9 086 966</u>	<u>6 950 558</u>
	<u>89 318 229</u>	<u>175 669 317</u>	<u>81 645 621</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(3 055 927)	(71 213 936)	393 419
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>3 160 784</u>	<u>3 366 314</u>	<u>2 972 895</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	<u><u>104 857 \$</u></u>	<u><u>(67 847 622) \$</u></u>	<u><u>3 366 314 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MAI 2024

	<u>31 mai 2024</u>	<u>31 mars 2023</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	67 986 726 \$	66 156 331 \$
Intérêts courus	291 138	376 904
Subventions à recevoir et autres créances (note 9)	<u>33 091 709</u>	<u>34 900 370</u>
	<u>101 369 573</u>	<u>101 433 605</u>
PASSIFS		
Subventions et bourses à payer	91 508 410	11 320 655
Créditeurs et charges à payer (note 11)	7 242 981	3 437 545
Provision pour allocations de transition (note 14)	133 609	115 638
Apports reportés (note 12)	<u>70 441 482</u>	<u>83 384 573</u>
	<u>169 326 482</u>	<u>98 258 411</u>
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>(67 956 909)</u>	<u>3 175 194</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	14 077	4 785
Immobilisations corporelles (note 13)	<u>95 210</u>	<u>186 335</u>
	<u>109 287</u>	<u>191 120</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ (note 7)	<u><u>(67 847 622) \$</u></u>	<u><u>3 366 314 \$</u></u>

Obligations contractuelles (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration :



Daniel Coderre, Ph. D., ASC
Président du conseil d'administration



Raef Gouiaa, MBA, Ph.D., CPA
Président du comité d'audit

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024

	31 mars 2024 (12 mois)	31 mai 2024 (14 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
	Budget	Réel	Réel
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	<u>(3 055 927) \$</u>	<u>(71 213 936) \$</u>	<u>393 419 \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions	(57 661)	(3 041)	(28 320)
Amortissement	<u>92 399</u>	<u>94 166</u>	<u>124 252</u>
	<u>34 738</u>	<u>91 125</u>	<u>95 932</u>
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE			
Acquisitions	(50 000)	(16 888)	(4 171)
Utilisation	<u>50 000</u>	<u>7 596</u>	<u>16 168</u>
	<u>-</u>	<u>(9 292)</u>	<u>11 997</u>
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(3 021 189)	(71 132 103)	501 348
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>2 936 473</u>	<u>3 175 194</u>	<u>2 673 846</u>
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>(84 716) \$</u></u>	<u><u>(67 956 909) \$</u></u>	<u><u>3 175 194 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024

	31 mai 2024	31 mars 2023
	(14 mois)	(12 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent de l'exercice	(71 213 936) \$	393 419 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement des apports reportés	(48 925 098)	(31 505 860)
Amortissement des immobilisations corporelles	94 166	124 252
	<u>(120 044 868)</u>	<u>(30 988 189)</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Intérêts courus	85 766	(369 716)
Subventions à recevoir et autres créances	1 808 661	(20 622 112)
Subventions et bourses à payer	80 187 755	1 435 939
Créditeurs et charges à payer	3 812 540	2 368 396
Provision pour allocations de transition	17 971	24 878
Apports reportés	35 982 007	67 207 007
Charges payées d'avance	(9 292)	11 997
	<u>121 885 408</u>	<u>50 056 389</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 840 540</u>	<u>19 068 200</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(10 145)</u>	<u>(54 551)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 830 395	19 013 649
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>66 156 331</u>	<u>47 142 682</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)	<u><u>67 986 726 \$</u></u>	<u><u>66 156 331 \$</u></u>
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Intérêts encaissés	3 902 876 \$	1 216 266 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE DE QUATORZE MOIS CLOS LE 31 MAI 2024

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) est institué par la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie* (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1) (la Loi). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires ainsi que des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

Un décret de 2016 prévoit que, à l'égard de la recherche, de la science, de l'innovation et de la technologie, les fonctions du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévues à la Loi ont été confiées au ministre de l'Économie et de l'Innovation.

En vertu de l'article 23 de la Loi, le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de la Loi mandate le scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS), Nature et technologies (FRQNT) et Société et culture (FRQSC). Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1^{er} avril 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en monnaies étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions et bourses à payer ainsi que les créditeurs et charges à payer, à l'exception de certains avantages sociaux à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées sous le poste « Apports reportés » lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Les subventions affectées à l'octroi de subventions et de bourses sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Intérêts

Les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

CHARGES

Subventions et bourses octroyées

Les subventions et bourses octroyées sont comptabilisées aux résultats lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les placements à court terme qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances et congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, le Fonds estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour maladie n'est jugé nécessaire, car les congés de maladie accumulés par les employés en fin d'exercice seront payés au cours de l'exercice suivant.

Provision pour allocations de transition

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, soit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. OPÉRATION DE RESTRUCTURATION

En vertu de la Loi modifiant principalement la *Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* (LQ 2024 c. 16), le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec - Santé et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (les « Fonds ») sont fusionnés le 1^{er} juin 2024 au sein du Fonds de recherche du Québec. À compter de cette date, leurs patrimoines n'en forment alors qu'un seul qui est celui du Fonds de recherche du Québec. Les droits et les obligations des Fonds deviennent les droits et les obligations du Fonds de recherche du Québec et ce dernier devient partie à toute procédure à laquelle était partie l'un ou l'autre des Fonds.

Les actifs et les passifs des Fonds sont transférés au Fonds de recherche du Québec le 1^{er} juin 2024.

4. MODIFICATION COMPTABLE

Adoption de nouvelle norme comptable

SP 3400, *Revenus*

Le 1^{er} avril 2023, le Fonds a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, *Revenus* qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Les principaux éléments du nouveau chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier;
- Le Fonds doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'elle remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque le Fonds a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, le Fonds doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque le Fonds détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Fonds.

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	31 mai 2024	31 mars 2023
	(14 mois)	(12 mois)
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun		
Sans modalité		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	51 417 000 \$	48 739 533 \$
Avec modalités		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	27 272 744	21 318 740
Ministère de la Santé et des Services sociaux	9 565 132	2 617 980
Ministère de l'Éducation	3 889 410	3 087 260
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2 492 941	-
Secrétariat à la jeunesse du Québec	743 035	743 524
Ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal	741 144	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	663 787	296 904
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	522 022	253 776
Société de l'assurance automobile du Québec	381 052	188 364
Ministère de la Sécurité publique	256 422	-
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	136 516	17 955
Secrétariat du Conseil du trésor	116 005	56 395
Agence du revenu du Québec	87 004	42 296
Secrétariat à la condition féminine	76 880	70 409
Société d'habitation du Québec	65 484	69 374
Régie de l'assurance maladie du Québec	43 502	21 148
Ministère de la Famille	26 240	78 721
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	4 773	206 646
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	-	21 057
	<u>47 084 093</u>	<u>29 090 549</u>
Subventions du secteur privé et autres		
Avec affectations		
Fondation Mise sur toi	398 331	283 406
Fondation Antoine-Turmel	305 771	174 726
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	261 011	126 888
Autres	62 615	57 720
	<u>1 027 728</u>	<u>642 740</u>
	<u>99 528 821 \$</u>	<u>78 472 822 \$</u>

6. FONCTIONNEMENT

				31 mai 2024 (14 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
	Charges encourues par le FRQSC	Moins : Charges remboursées par les autres Fonds	Plus : Charges remboursées aux autres Fonds		
Traitements et avantages sociaux	5 602 439 \$	(1 238 043) \$	2 705 605 \$	7 070 001 \$	5 435 734 \$
Loyer et assurances	333 475	(190 635)	402 616	545 456	446 673
Déplacements et séjours	343 719	(115 093)	206 918	435 544	245 967
Honoraires professionnels	112 382	(36 108)	333 988	410 262	313 351
Entretien et licences	1 735	(1 129)	266 069	266 675	163 958
Fournitures et approvisionnement	160 597	(23 361)	127 626	264 862	220 623
Amortissement des immobilisations corporelles	94 166	-	-	94 166	124 252
	6 648 513 \$	(1 604 369) \$	4 042 822 \$	9 086 966 \$	6 950 558 \$

Charges de fonctionnement de services administratifs communs :

Les charges de fonctionnement des services administratifs communs des Fonds de recherche sont réparties selon des clés de répartition approuvées annuellement par chacun des conseils d'administration. La part des frais communs d'un Fonds doit refléter l'utilisation réelle des ressources qu'il mobilise.

Poste	Clés de répartition	FRQSC		FRQNT		FRQS	
		2024	2023	2024	2023	2024	2023
Traitements et avantages sociaux	En fonction des effectifs des directions scientifiques	36,30%	36,30%	31,11%	31,11%	32,59%	32,59%
Loyers et assurances	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par:						
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Montréal	23,36%	22,44%	19,63%	18,60%	57,01%	58,96%
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Québec	42,80%	43,04%	40,86%	41,14%	16,34%	15,82%
Honoraires professionnels, entretien, licences, fournitures et approvisionnement	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés	34,86%	34,86%	32,19%	32,19%	32,95%	32,95%
Déplacements et séjours	À parts égales	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,34%	33,34%

7. DÉFICIT CUMULÉ

Le déficit de l'exercice de quatorze mois clos le 31 mai 2024 est principalement attribuable à l'octroi, en avril 2024, de subventions et bourses du Fonds pour lesquelles le financement est octroyé dans l'exercice financier subséquent.

8. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>31 mai 2024</u>	<u>31 mars 2023</u>
Encaisse	3 280 420 \$	32 681 923 \$
Équivalents de trésorerie :		
Certificats de placement garanti (CPG)	5 970 000	20 000 000
Fonds communs de placement (FCP)	<u>58 736 306</u>	<u>13 474 408</u>
	<u>67 986 726 \$</u>	<u>66 156 331 \$</u>

Au 31 mai 2024, les équivalents de trésorerie sont constitués de certificats de placement garanti (CPG) portant intérêt à un taux de 4,75 % (2023: 3,00 %), rachetables en tout ou en partie à tout moment et échéant entre octobre et décembre 2024 (2023: septembre 2023). Les équivalents de trésorerie sont aussi constitués d'unités de fonds communs de placement (FCP) à taux variables, sans date d'échéance et rachetables en tout ou en partie à tout moment. Les intérêts sont calculés chaque jour sur le solde de clôture et versés chaque mois sous forme de distributions réinvesties dans le FCP. Au 31 mai 2024, les unités portaient un taux d'intérêt annuel de 4,75 % (2023: 4,35 %).

9. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>31 mai 2024</u>	<u>31 mars 2023</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Ministère de la Santé et des Services sociaux	19 431 354 \$	25 125 000 \$
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	5 351 192	939 188
Fonds de recherche du Québec - Santé	4 973 896	644 080
Ministère de l'Enseignement supérieur	1 853 674	-
Ministère de la Famille	700 000	-
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	400 000	800 000
Secrétariat à la condition féminine	350 000	205 000
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	-	5 000 000
Ministère de l'Éducation	-	1 867 454
Ministère de la Sécurité publique	-	250 000
Régie de l'assurance maladie du Québec	-	25 000
Taxes à la consommation à recevoir	4 099	7 821
Autres	<u>27 494</u>	<u>36 827</u>
	<u>33 091 709 \$</u>	<u>34 900 370 \$</u>

10. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds est autorisé par décret du gouvernement à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2026, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 10 000 000 \$, conditionnellement à ce que l'encours des emprunts à court terme ou par marge de crédit soit ramené à zéro à la fin de chaque exercice financier. Au 31 mai 2024 et au 31 mars 2023, la facilité de crédit est inutilisée.

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 mai 2024	31 mars 2023
Apparentés sous contrôle commun		
Fonds de recherche du Québec - Santé	3 135 366 \$	1 657 171 \$
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	3 034 355	1 057 000
Traitements et avantages sociaux	1 057 620	715 390
Fournisseurs et autres créditeurs	15 640	7 984
	7 242 981 \$	3 437 545 \$

12. APPORTS REPORTÉS

	31 mai 2024		
	Apparentés sous contrôle commun	Secteur privé et autres	Total
Solde au début	81 350 108 \$	2 034 465 \$	83 384 573 \$
Apports de l'exercice	35 682 007	300 000	35 982 007
Virements aux revenus de subventions	(47 084 093)	(1 027 728)	(48 111 821)
Virements aux revenus de gestion	(813 277)	-	(813 277)
Solde à la fin	69 134 745 \$	1 306 737 \$	70 441 482 \$

	31 mars 2023		
	Apparentés sous contrôle commun	Secteur privé et autres	Total
Solde au début	45 413 721 \$	2 269 705 \$	47 683 426 \$
Apports de l'exercice	70 275 011	425 000	70 700 011
Transfert d'apports	(3 493 004)	-	(3 493 004)
Virements aux revenus de subventions	(29 090 549)	(642 740)	(29 733 289)
Virements aux revenus de gestion	(1 755 071)	(17 500)	(1 772 571)
Solde à la fin	81 350 108 \$	2 034 465 \$	83 384 573 \$

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu de stipulations (ou modalités) ou d'affectations externes prescrites aux ententes, sont destinées à l'octroi de subventions et de bourses.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 mai 2024				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	332 713 \$	229 359 \$	435 168 \$	1 079 489 \$	2 076 729 \$
Acquisitions	-	-	-	3 041	3 041
Radiations	-	-	-	(5 050)	(5 050)
Solde à la fin	332 713 \$	229 359 \$	435 168 \$	1 077 480 \$	2 074 720 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	296 431 \$	228 638 \$	435 168 \$	930 157 \$	1 890 394 \$
Amortissement de l'exercice	16 712	721	-	76 733	94 166
Radiations	-	-	-	(5 050)	(5 050)
Solde à la fin	313 143 \$	229 359 \$	435 168 \$	1 001 840 \$	1 979 510 \$
Valeur comptable nette	19 570 \$	-\$	-\$	75 640 \$	95 210 \$

	31 mars 2023				
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	332 713 \$	229 359 \$	435 168 \$	1 057 385 \$	2 054 625 \$
Acquisitions	-	-	-	28 320	28 320
Radiations	-	-	-	(6 216)	(6 216)
Solde à la fin	332 713 \$	229 359 \$	435 168 \$	1 079 489 \$	2 076 729 \$
Amortissement cumulé					
Solde au début	282 145 \$	227 304 \$	435 168 \$	827 741 \$	1 772 385 \$
Amortissement de l'exercice	14 286	1 334	-	108 632	124 252
Radiations	-	-	-	(6 216)	(6 216)
Solde à la fin	296 431 \$	228 638 \$	435 168 \$	930 157 \$	1 890 394 \$
Valeur comptable nette	36 282 \$	721 \$	-\$	149 332 \$	186 335 \$

Au 31 mai 2024, le poste « Crédeurs et charges à payer » n'inclut aucun montant lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles (31 mars 2023: 7 104 \$).

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les employés du Fonds participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est resté stable à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 382 661 \$ (2023: 367 054 \$). Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour allocations de transition

Les allocations de transition sont payables au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

Au 31 mai 2024, la charge de l'exercice s'élève à 26 881 \$ (2023: 39 940 \$).

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Subventions et bourses

Au 31 mai 2024, les obligations du Fonds sont de 106 735 315 \$ (2023 : 71 517 753 \$) à l'égard des subventions et bourses, et ce jusqu'en mars 2030. Ces obligations représentent uniquement les engagements du Fonds et non ceux de ses partenaires externes. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires. L'octroi d'une subvention ou d'une bourse et les montants des exercices subséquents demeurent conditionnels à la décision du conseil d'administration du Fonds en fonction de ses priorités stratégiques. Le cas échéant, les octrois peuvent être modifiés, revus ou annulés par le conseil d'administration, et ce, sans préavis.

Les versements futurs exigibles au cours des prochains exercices à l'égard des subventions et des bourses s'établissent comme suit :

2025	- \$
2026	50 862 084
2027	30 348 100
2028	14 339 830
2029	6 632 519
2030	4 552 782
	<hr/>
	106 735 315 \$

16. APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés du scientifique en chef du Québec, de la directrice scientifique du Fonds, des autres membres du conseil d'administration ainsi que de la directrice générale.

Le Fonds agit à titre d'intermédiaire en vue de l'administration de programmes conjoints de subventions et de bourses pour le compte du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et pour le compte du Fonds de recherche du Québec – Santé. Au 31 mai 2024, le Fonds a ainsi versé 9 931 039 \$ en subventions et bourses pour le compte du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (2023 : 4 978 939 \$) et 9 513 039 \$ pour le compte du Fonds de recherche du Québec – Santé (2023 : 4 594 421 \$). Ces opérations ne sont pas comptabilisées à l'état des résultats et du déficit cumulé.

Le Fonds n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des intérêts courus et des subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à la consommation à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux intérêts courus est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances de 33 087 610 \$ (2023: 34 892 549 \$) puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun lesquelles sont des entités gouvernementales.

Au 31 mai 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'a aucune créance en souffrance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'entité considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt sur sa marge de crédit et sur les flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variables. Le Fonds juge qu'il est peu exposé au risque de taux d'intérêt.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2023 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2024.

ANNEXE



ANNEXE

Acronymes

ARQ	Agence de revenu du Québec
Acfas	Association francophone pour le savoir
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
BCE	Bell Canada Entreprises
BIRÉ	Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante
CA	Conseil d'administration
CCTT	Collèges et centres collégiaux de transfert de technologie
CDPQ	Caisse de dépôt et placement du Québec
CESI	Création d'entreprise scientifique et innovante
CHOQ	Plateforme média numérique de la communauté universitaire de l'UQAM
CIBL	Radio communautaire francophone de Montréal
CIFAR	Institut canadien de recherches avancées
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CNRST	Centre national pour la recherche scientifique et technique du Maroc
CoARA	Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche
CORIM	Conseil des relations internationales de Montréal
CPA	Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
CPG	Certificats de placement garanti
CPNN	Centre des Premières Nations Nikanite
CPNCF	Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones
CQDM	Consortium québécois sur la découverte du médicament
CRABE	Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CTREQ	Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
DORA	Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche
ETC	Équivalents temps complet
FCP	Fonds communs de placement
FIR	Frais indirects de recherche
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
IA	Intelligence artificielle
ICRA	Institut canadien de recherches avancées
INGSA	Réseau international en conseil scientifique gouvernemental
IUCAU	Instituts universitaires et centres affiliés universitaires
JEFAR	Centre de recherche Jeunes, familles et réponses sociales
L2M	Lab2Market
LAI	<i>Loi sur l'accès à l'information</i>
L.Q.	<i>Loi du Québec</i>
MAIN	Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec
MAMAH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCN	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Authentification multifacteurs
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Mitacs	Mathematics of Information Technology and Complex Systems
MLF	Ministère de la Langue française

MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
OBVIA	Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique
ODD	Objectifs de développement durable des Nations unies
PLE	Politique linguistique de l'État
QCES	Programme québécois d'entrepreneuriat scientifique
RIISQ	Réseau inondations intersectoriel du Québec
RIFS-IPO	World Climate Research Programme's Regional Information for Society International
RLRQ	Recueil des lois et des règlements du Québec
RRAS	Régime de retraite de l'administration supérieure
RREGOP	Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics
RRPE	Régime de retraite du personnel d'encadrement
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SEAO	Système d'appel d'offres du gouvernement
SGDD	Stratégie gouvernementale de développement durable
SCT	Secrétariat à la condition féminine
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SSHAL	Sciences sociales et humaines, arts et lettres
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQO	Université du Québec en Outaouais

frq.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux

Les Fonds de recherche du Québec    

frq.gouv.qc.ca/societe-et-culture | @FRQSC 

140, Grande Allée Est, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5M8 | 418 643 8560

Fonds de recherche
Société et culture

Québec 